« Un essai de cartographie des docteurs en science politique des années 2000 (L'enquête *Itinéraire des docteurs en science politique 1998-2008*) »

François Buton (CNRS-CEPEL), Nicolas Mariot (CNRS-CURAPP), Frédéric Lebaron (UPJV-CURAPP).

XIe Congrès de l'AFSP – Strasbourg

Section thématique « Pour une socio-histoire de la science politique »

Cette communication repose sur l'analyse d'une enquête par questionnaire menée sur Internet auprès de la population des individus ayant soutenu un doctorat de science politique en France entre 1998 et 2008 (501 répondants pour 754 contacts sur une population totale de 1374 docteurs). L'enquête est centrée sur la question du devenir des docteurs en lien avec les conditions, matérielles et scientifiques, dans lesquelles il a réalisé sa thèse.

Dans le cadre limité de la section thématique, nous nous proposons de revenir sur l'un de ses résultats a priori le plus intriguant : comment comprendre, alors même que la grande majorité des répondants ont un emploi stable et se disent satisfaits des relations avec leur directeur de thèse, que la moitié d'entre eux déconseillerait malgré tout à de nouveaux arrivants de se lancer dans la réalisation d'un mémoire de doctorat ? Nous avons choisi, pour tenter d'éclairer ce résultat en apparence contre-intuitif, de proposer une exploration systématique de l'espace des docteurs en science politique au moyen d'une ACM spécifique. Déterminer les logiques qui structurent l'espace des relations entre docteurs doit permettre, c'est là le pari que nous faisons, de rendre compte des tensions qui traversent la discipline et de leurs transformations au cours du temps. En particulier, on pourra alors constater que l'hésitation à conseiller la thèse est le fait du pôle le plus « académique » de la discipline.

La communication suivra trois étapes : après deux courtes présentations de l'enquête et de ses principaux résultats, on s'attachera à décrire et à interpréter la cartographie des docteurs de la discipline telle que la révèle l'ACM.

1. Présentation de l'enquête.

L'enquête IDSP a été réalisée sous l'égide de l'AFSP. Elle consiste en un questionnaire de 80 questions, administré par voie électronique sur la base d'une invitation par courrier électronique[1] ; l'invitation a été envoyée une première fois le 15 février 2010, puis une dizaine de relances ont été faites chaque semaine jusqu'en avril 2010, avec des rendements nettement décroissants, sinon des résultats négatifs[2], conduisant à l'arrêt de l'enquête. En moyenne, les répondants n'ont pourtant passé que 11 minutes sur le questionnaire avant de le valider. S'il n'était pas sans défaut et a

[1] Merci à Cyril Jayet pour l'aide apportée à la mise en place de ce dispositif.

[2] Deux exemples de réactions négatives…« Renvoyer 10 fois ou presque une relance commence à s' approcher du spam... Il vous faut accepter que certaines personnes n'ont pas envie de répondre à votre questionnaire, qu'elles n'ont aucunement besoin de justifier cette décision, et qu'il faut cesser de spamer leur boîtes aux mails avec des mails qui finissent par devenir indésirables. cordialement, ». « Ce n'est plus de la relance c'est du harcèlement. Du moins cela prouve que l'ASFP existe, c'est toujours ça de pris. Pour autant, si malgré votre bonne dizaine de mails (à tout le moins) je n'ai pas répondu à votre questionnaire c'est que je ne le souhaite pas. J'ai consulté votre questionnaire, je le trouve bête, je ne me vois donc pas y répondre. »

découragé quelques personnes, le formulaire électronique était malgré tout largement praticable dans une durée raisonnable.

Les questions portaient pour moitié sur le ou la docteur-e en science politique : son état-civil, son parcours professionnel depuis la thèse, son parcours universitaire avant la thèse. La seconde partie concernait la thèse elle-même : son inscription disciplinaire, les caractéristiques du jury, les rapports avec le ou ou directeur/trice de thèse, le mode de financement, le rôle de l'entourage, les séjours réalisés à l'étranger, le nombre de langues pratiquées, les publications au cours de la thèse. La grande majorité des questions étaient fermées.

Dès sa conception, l'enquête visait avant tout à mieux connaître non seulement les titulaires d'un doctorat (en science politique) en général, mais plus particulièrement les titulaires n'ayant pas été recrutés dans l'enseignement supérieur et la recherche. Pour rappel, la science politique compte en 2010 environ 360 titulaires à l'université[3], auxquels il faut ajouter les chercheurs de la section 40 du CNRS (environ 150 d'après Fabien Jobard[4]), ainsi que les chercheurs de la FNSP (42 d'après Labintel[5]), soit environ 550 à 560 postes dans la discipline, auxquels il faut ajouter les postes auxquels ont pu être élus des docteurs en science politique en sociologie (université et section 36) ou dans d'autres disciplines (sciences de l'information, sciences de l'éducation, STAPS, anthropologie, par exemple).

Grâce à Fabienne Chamelot et au soutien de l'AFSP dans l'obtention d'informations de la part des écoles doctorales et des laboratoires de recherche, la liste des docteurs établie au début des années 2000 et exploitée dans une enquête précédente[6] a pu être complétée : ont été finalement recensés 1374 docteurs en science politique diplômés dans les établissements universitaires français au long des 10 années étudiées. F. Chamelot a ensuite recherché les adresses de courrier électronique des docteurs, et pu retrouver 754 adresses supposées valides (soit 55% du total, même si un petit nombre se sont avérées fausses). La liste des patronymes des docteurs « perdus » à ce stade suggère qu'il s'agit en très large majorité de docteurs étrangers[7] ; il s'agit en tous cas de docteurs n'ayant pas été recrutés dans l'enseignement supérieur et la recherche, ces derniers étant vraisemblablement surreprésentés dans le fichier des docteurs dont l'adresse électronique a été retrouvée. Le taux de participation s'est élevé à 63,5 % (479 docteurs), mais le taux de réponses valides s'élève seulement à 56 % : nous disposons finalement de 422 questionnaires plus ou moins bien remplis (toutes les questions sont loin d'avoir été également renseignées…).

Le questionnaire étant anonyme, il nous est impossible de juger de la représentativité de l'échantillon ainsi constitué, qui représente 30 % de la population de départ (donc mieux qu'un échantillon « au quart »). Les hommes y sont un peu plus nombreux que les femmes (56 % - 44 %) ; les résidents de la région parisienne n'y sont pas si nombreux (36 % contre 35 % en province

[3] Exactement 133 professeurs et 227 maîtres de conférences dans le tableau de classement de la section 04 au 31/12/2009. Mais le tableau est incomplet.

[4] Fabien Jobard « Combien publient les politistes », *Revue française de science politique* 1/2010 (Vol. 60), p. 117-133.

[5] Labintel est l'annuaire en ligne des laboratoires du CNRS et de leurs personnels (https://web-ast.dsi.cnrs.fr/l3c/owa/personnel.frame_recherche). On recense en juin 2011 23 chercheurs au CERI, 8 au CEVIPOF, 7 à Bordeaux et 3 à Grenoble.

[6] Olivier Godechot et Nicolas Mariot « Les deux formes du capital social », *Revue française de sociologie* 2/2004 (Vol. 45), p. 243-282..

[7] Qui représentent 40 % du total dans Godechot-Mariot. 2004.

et 29 % à l'étranger) ; les Français forment l'immense majorité (84 % dont 4 % sont bi-nationaux). Surtout, le questionnaire n'a pas seulement intéressé les universitaires (entendu au sens large) : 63 % seulement déclarent travailler dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), dont 40 % sont titulaires en France (l'équivalent du tiers de la population de titulaires en science politique en 2010), 16 % titulaires à l'étranger, 8 % contractuels.

Deux questions permettent néanmoins d'apporter quelques lumières à la question de la représentativité des répondants par rapport à la population mère : le sexe, déjà évoqué, et surtout le lieu de soutenance de la thèse. Concernant le premier, la proportion d'hommes parmi les 422 répondants (56%) apparaît un peu plus faible que celle des hommes parmi l'ensemble des docteurs recensés : sur les 1333 docteurs de science politique sur la période dont on a pu coder le sexe (41 prénoms nous sont restés indéterminés du point de vue du genre), 58,5% sont des hommes (780) contre 41,5% seulement des femmes (553). Ceci étant, l'écart, faible, donne un premier élément d'appréciation d'une représentativité correcte de l'échantillon.

Le site de soutenance[8], dans la mesure où il est assez bien renseigné (90 %), vient conforter cette première impression. Il a d'abord fallu recoder les établissements eux-mêmes, puisque nous avons obtenu 189 modalités de réponse différente (par exemple « Sciences Po », « science po », « sciences po Paris », etc. pour le même établissement). Certains répondants ont eux-mêmes utilisé une logique de site, se déclarant docteurs à la fois d'un IEP et d'une université (Aix-Marseille 3, Bordeaux 4, Grenoble 2, Lyon 2, Lille 2, Rennes 1, Strasbourg 3).

Tableau 1 : distribution des docteurs, des docteurs contactés et des répondants par site

Site	Nb de Docteurs	% tot	Nb Nb d'adresses Mail	% tot	Nb de répondants Rép	% tot	mail/doc	rep/mail	rep/doc
IEP Paris	254	18%	162	21%	96	25%	64%	59%	38%
Paris Panthéon	208	15%	135	18%	65	17%	65%	48%	31%
Bordeaux	101	7%	82	11%	33	9%	81%	40%	33%
Paris St-Denis	71	5%	15	2%	8	2%	21%	53%	11%
Grenoble	69	5%	53	7%	27	7%	77%	51%	39%
Toulouse	69	5%	17	2%	8	2%	25%	47%	12%
EHESS	67	5%	45	6%	18	5%	67%	40%	27%
Paris Assas	65	5%	18	2%	11	3%	28%	61%	17%
Aix	55	4%	32	4%	17	4%	58%	53%	31%
Paris Nanterre	54	4%	24	3%	15	4%	44%	63%	28%

[8] Nous entendons ici par « sites » les villes de soutenance : à l'exception de Lyon 3, traité à part car présentant des caractéristiques différentes de l'ensemble Lyon 2-IEP, nous avons en effet regroupé les docteurs des IEP avec ceux des universités de la ville.

Lille	*47*	*3%*	*34*	*5%*	*17*	*4%*	*72%*	*50%*	*36%*
Montpellier	*29*	*2%*	*12*	*2%*	*6*	*2%*	*41%*	*50%*	*21%*
Rennes	*28*	*2%*	*23*	*3%*	*16*	*4%*	*82%*	*70%*	*57%*
Nice	*28*	*2%*	*9*	*1%*	*4*	*1%*	*32%*	*44%*	*14%*
Lyon	*22*	*2%*	*12*	*2%*	*7*	*2%*	*55%*	*58%*	*32%*
Paris Dauphine	*22*	*2%*	*11*	*1%*	*5*	*1%*	*50%*	*45%*	*23%*
Strasbourg	*21*	*2%*	*17*	*2%*	*10*	*3%*	*81%*	*59%*	*48%*
Paris Jussieu	*21*	*2%*	*8*	*1%*	*4*	*1%*	*38%*	*50%*	*19%*
Lyon 3	*18*	*1%*	*6*	*1%*	*0*	*0%*	*33%*	*0%*	*0%*
Paris Censier	*16*	*1%*	*3*	*0%*	*2*	*1%*	*19%*	*67%*	*13%*
Paris Orsay	*14*	*1%*	*2*	*0%*	*1*	*0%*	*14%*	*50%*	*7%*
Amiens	*13*	*1%*	*11*	*1%*	*5*	*1%*	*85%*	*45%*	*38%*
Nancy	*12*	*1%*	*4*	*1%*	*1*	*0%*	*33%*	*25%*	*8%*
IHEAL	*9*	*1%*	*2*	*0%*	*0*	*0%*	*22%*	*0%*	*0%*
Paris Sorbonne	*7*	*1%*	*2*	*0%*	*0*	*0%*	*29%*	*0%*	*0%*
Dijon	*6*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Antilles	*5*	*0%*	*2*	*0%*	*0*	*0%*	*40%*	*0%*	*0%*
Paris Descartes	*5*	*0%*	*1*	*0%*	*0*	*0%*	*20%*	*0%*	*0%*
Perpignan	*5*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
ENS	*4*	*0%*	*2*	*0%*	*2*	*1%*	*50%*	*100%*	*50%*
Versailles	*4*	*0%*	*3*	*0%*	*1*	*0%*	*75%*	*33%*	*25%*
Marne	*4*	*0%*	*2*	*0%*	*1*	*0%*	*50%*	*50%*	*25%*
Pau	*4*	*0%*	*2*	*0%*	*0*	*0%*	*50%*	*0%*	*0%*
Clermont	*3*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Reims	*3*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Nantes	*2*	*0%*	*1*	*0%*	*0*	*0%*	*50%*	*0%*	*0%*
INALCO	*2*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Poitiers	*2*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Besançon	*1*	*0%*	*1*	*0%*	*0*	*0%*	*100%*	*0%*	*0%*
La Réunion	*1*	*0%*	*1*	*0%*	*0*	*0%*	*100%*	*0%*	*0%*
La Rochelle	*1*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Paris Villetaneuse	*1*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Tours	*1*	*0%*	*0*	*0%*	*0*	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Total	*1374*	*100 %*	*754*	*100%*	*380*	*100%*	*55%*	*50%*	*28%*

Comme l'indique le tableau 1, 43 sites universitaires comptent au moins 1 docteur en science politique dans la période 1998-2009, mais 20 sites sont de « petits producteurs » de docteurs en ce

qu'ils comptent moins de 10 diplômés (donc moins d'un docteur par an). De manière générale, les adresses des docteurs des sites « petits producteurs » n'ont pu être retrouvées : le taux d'adressage (adresses/docteurs) tombe ainsi à 19 % (7/37) pour les 6 établissements qui comptent entre 5 et 10 docteurs (Antilles, Dijon, Paris 4 (Sorbonne), Paris 5 (Descartes), Paris IHEAL et Perpignan). Le taux de réponse (réponses/adresses) est logiquement plus bas : 4 réponses seulement pour 17 adresses (soit 24 %), dont 2 à l'ENS Cachan (2), 1 à Versailles-Saint-Quentin (1) et 1 à Marne-la-Vallée.

Il existe une grande disparité entre les 23 sites restants : d'un côté, Sciences Po Paris et Paris 1 (Panthéon) pèsent ensemble pour 33 % des docteurs, 39 % des adresses et 42 % des répondants ; de l'autre, Nancy et Amiens ne représentent ensemble que 2 % des docteurs, 2 % des adresses, et 1 % des répondants… La différence entre les taux d'adressage, qui indiquent si les sites sont plus ou moins connus (ie dont les adresses des docteurs nous ont été communiquées ou, à défaut, sont repérables sur internet), et les taux de réponse, qui indiquent si les sites ont des docteurs plus ou moins réactifs au questionnaire, permet d'affiner l'interprétation de la représentativité.

Il faut en effet distinguer d'abord les sites « connus » des sites moins connus. Amiens, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Grenoble ont des taux d'adressage supérieurs à la moyenne (55 %) : en l'occurrence, ce sont les sites dont les services (écoles doctorales ou laboratoires) nous ont le plus aidé à retrouver les adresses de leurs anciens docteurs. Au contraire, les docteurs de Nancy, Lyon 3 ou Paris 2 nous sont restés très peu connus. De même, il faut distinguer les sites très « réactifs » des sites peu réactifs. Ici, Rennes, Strasbourg, mais aussi Sciences Po Paris, Paris 9 (Dauphine) ou Paris 2 (Assas) ont des taux sensiblement plus élevés que la moyenne (50 % de réponses à la prise de contact), Bordeaux, Nancy ou l'EHESS présentent des taux sensiblement plus bas que les moyennes. Le tableau suivant synthétise les contrastes entre établissement sous ce double rapport.

Tableau 2 : Connaissance et compliance des sites universitaires dans l'enquête

Adresses – / Réponses +	**Adresses + / Réponses +**
Paris 10 => 44 % et 63 % Paris 2 => 28 % et 61 %	Rennes => 82 % et 70 % Strasbourg => 81 % et 59 %
Adresses – / Réponses –	**Adresses + / Réponses –**
Lyon 3 => 33 % et 0 % Nancy => 33 % et 25 %	Bordeaux => 81 % et 40 % EHESS => 67 % et 40 %

Parmi les sites connus, Rennes et Strasbourg sont aussi les plus réactifs, ce qui en fait les deux sites les mieux représentés de l'étude (57 % des docteurs rennais et 48 % des strasbourgeois ont répondu au questionnaire, contre 28 % en moyenne générale) ; au contraire, Bordeaux et

l'EHESS sont connus, mais peu réactifs, ce qui n'empêche pas les docteurs bordelais d'être aussi légèrement surreprésentés (33 %). Parmi les sites les moins connus, Lyon 3 et Nancy sont aussi ceux dont les docteurs s'avèrent le moins réactifs ; au contraire, Paris 10, quoique assez peu connu, présente des taux de réponse élevés. Surtout, quelques gros producteurs de docteurs sont sous-représentés dans notre échantillon faute d'un adressage suffisant : c'est le cas de Paris 2 (5% du total des docteurs mais 3% des répondants), mais aussi, davantage encore, de Paris 8 et Toulouse (5% des docteurs mais 2% des répondants dans les deux cas) ou encore Nice (2% des docteurs mais 1% des répondants), chaque fois malgré un taux de réactivité dans la moyenne. Les trois premiers comptent parmi les plus importants départements de science politique (en 2010, 3e position pour Paris 8 avec 15 enseignants-chercheur titulaires, 5e position pour Paris 2 avec 13 enseignants, cependant que l'IEP de Toulouse et Toulouse 1 comptaient à eux deux également 13 enseignants) : leur absence relative pèse sur la représentativité par établissement de notre échantillon. En l'espèce, celle-ci peut sans doute être interprétée à l'aune de la position plus ou moins intégrée des établissements, et donc de leurs docteurs, à l'égard de la discipline et de l'AFSP. Les établissements surreprésentés s'appuient le plus souvent sur un IEP (à l'exception de Toulouse) et un voire plusieurs laboratoires de recherches.

Au total toutefois, la représentativité de l'échantillon apparaît correcte : les écarts entre pourcentages de docteurs et pourcentages de répondants par site restent faibles, ce dont témoigne encore le maintien global d'une même hiérarchie des producteurs de thésards dans les deux populations.

2. La population des répondants : quelques résultats bruts

72% des répondants ont entre 30 et 39 ans en 2008 ; 25 individus ont à moins de trente ans (6%), 64 (15% du total) ont entre 40 et 44 ans, et encore 29 (7%) 45 ans ou plus.

48% des docteurs répondants se sont inscrits en thèse avant 25 ans révolus (mais 53% des femmes contre 43% des hommes), et encore 11% après 29 ans (mais 13% des hommes contre 9% des femmes). La demande de qualification par le CNU diminue régulièrement avec l'âge à l'inscription : 57% des inscrits à moins de 25 ans font la démarche contre 37% de ceux qui s'inscrivent entre 25 et 29 ans et à peine 6% de ceux qui le font dans la trentaine.

84% des répondants sont français, dont 4% ont une double nationalité. En revanche, seuls 71% d'entre eux résident en France au moment de l'enquête, y compris 18% de Français « expatriés ».

Les ¾ des répondants en science politique vivent en couple en 2010, et la moitié d'entre eux (mais 58% des hommes contre seulement 45% des femmes) ont au moins un enfant.

Les enquêtés ne sont pas issus d'une filière particulière du baccalauréat : 29% ont préparé A ou L, 36% B ou ES, 34% C D ou S. 43% d'entre eux sont diplômés d'un IEP. Les trois quarts déclarent maîtriser au moins 2 langues en plus de leur langue maternelle. La moitié d'entre eux estiment que leur thèse a une dimension comparative, 83% qu'elle est pluridisciplinaire (illustration du statut incertain de l'objet « politique » ou de la position incertaine de la science politique dans l'espace des disciplines universitaires ?).

On remarque également une nette hiérarchisation des candidatures : si au total les ¾ des répondants demandent à voir leur travail qualifié par le CNU, seuls 65% candidatent à un emploi de MCF, 43% devant une commission du CNRS et 15% à l'agrégation du supérieur propre à la discipline.

Pour autant, 93% des enquêtés déclarent occuper un emploi, le plus souvent en CDI (dans les ¾ des cas), et à 78% comme salariés du secteur public, et majoritairement (62%) dans l'enseignement et la recherche, en France ou à l'étranger. En 2008, 60% d'entre eux gagnent moins de 2500 euros net.

Dans 57% des cas, ils ont obtenu cet emploi par concours. 12% se disent insatisfaits de leur situation, et 23% estiment que leur poste n'est pas en adéquation avec leur qualification.

Enfin si seuls 20% des répondants ayant répondu se disent pas du tout ou plutôt pas satisfaits des relations entretenus avec leur directeur, la moitié d'entre eux déconseilleraient aujourd'hui de se lancer dans l'entreprise. C'est à l'interprétation de ce désappointement que nous voudrions consacrer le reste de cette communication : la cartographie de l'espace des répondants permet en effet de constater qu'il est, d'abord et de manière paradoxale, le fait de ceux a priori les mieux intégrés dans les espaces dominants de la discipline.

3. L'espace des docteurs en science politique, 1998-2008.

Au-delà de ces quelques éléments bruts, comment se structure l'espace des docteurs en science politique ? Peut-on percevoir certains aspects de la dynamique historique de cet espace à travers les réponses aux questionnaires ? Y-a-t-il, en particulier, un *lien* entre la position et la trajectoire au sein de l'espace et la « perception » de la thèse ? Pour répondre à ces questions, nous avons recourt à l'analyse géométrique des données, prolongée par une classification euclidienne.

ACM spécifique

Ont été retenus pour l'analyse N=407 individus, après élimination des 15 répondants ayant plus de 5 non-réponses aux questions actives de l'analyse. Il s'agit donc d'une ACM dite spécifique : les modalités de non-réponse et à faibles effectives ont été mises en position « passive », ce qui signifie qu'elles ne contribuent pas directement à la formation de l'espace[9].

Construction de l'espace

On a effectué l'Analyse des Correspondances Multiples spécifique en sélectionnant Q=15 questions actives et K=48 modalités actives. Les modalités passives (hors « non-réponses ») sont suivies d'un astérisque. Les 15 questions choisies pour constituer les variables dites actives (celles qui contribuent effectivement à la construction de l'espace analysé) peuvent être présentées selon les regroupements suivants.

[9] Brigitte **Le Roux, Henry** Rouanet, *Multiple Correspondence Analysis*, SAGE, Series: Quantitative Applications in the Social Sciences, Volume 163, CA:Thousand Oaks (2010).

Encadré. Les 15 variables et 48 modalités « actives » dans la fabrique de l'espace des docteurs

Indicateurs socio-démographiques (16 modalités actives)

Sexe (2 modalités actives), Nationalité (4 modalités : double nationalité, étrangers_hors_UE, étrangers UE, française), Classe d'âge (5 modalités : < 30 ans, 30-34, 35-39, 40-44, >45), Statut marital (4 modalités, dont 3 actives : aucun* / célibataire / en couple / marié), Enfants ou non (2 modalités).

Indicateurs socio-professionnels (12 modalités actives)

Type d'emploi (8 modalités, dont 4 actives : administration-gestion, titulaire ens sup, autres titulaires*, recherche contractuelle, haut fonctionnaire*, autre*, étranger ens sup, étranger hors ens sup*), Revenus (5 modalités : < 1800, 1800-2500, 2500-3500, 3500-5000, >5000), Emplois avant thèse (3 modalités : non, oui un autre, oui plusieurs).

Indicateurs académiques (17 modalités actives)

Candidature CNU (2 modalités), Diplômé IEP (2 modalités), Classe d'âge à l'inscription en thèse (3 modalités : < 24 ans, 25-29 ans, > 30 ans), Etablissement de la thèse (5 modalités : IEP Paris, Autre IEP, Sorbonne, Autre Paris, Province), Financement de la thèse (3 modalités : allocation, autre, aucun), Aide de la famille (2 modalités).

Indicateurs culturels autres (3 modalités actives)

Nombre de langues parlées en plus de la langue maternelle (3 modalités : 1, 2, 3 et plus)

En dehors de la rubrique « indicateurs culturels », qui peut être rapprochée des indicateurs socio-démographiques, trois rubriques globalement équilibrées ont donc permis de construire l'espace des docteurs : la trajectoire socio-démographique, la trajectoire et position professionnelle, et enfin la trajectoire académique liée à la thèse. Conformément à notre volonté de ne pas mettre prioritairement l'accent sur les individus intégrés au monde de l'enseignement et de la recherche, un poids important est donc donné aux variables socio-démographiques et socio-professionnelles par rapport aux variables spécifiquement liées au monde académique. Plus généralement encore, ce choix de variables actives vise à donner de l'importance aux trajectoires biographiques, telles que le questionnaire permet de les saisir dans leurs dimensions académique, professionnelle et socio-démographique.

Résultats de l'analyse

L'analyse met en lumière trois axes principaux (le quatrième et le cinquième, proches en valeur propre, étant assez à l'écart des trois premiers).

Tableau 1 - Variances des axes, taux de variance

Axes l	1	2	3	4	5
Variances (valeurs-propres)	0,2318	0,1404	0,1212	0,1080	0,1029
Taux de variance	10,30	6,24	5,39	4,80	4,57

Dans un premier temps, on va d'abord décrire les contributions des rubriques, questions et modalités, puis interpréter les trois principaux axes, enfin projeter des variables supplémentaires pour tester le réalisme sociologique de l'espace ainsi construit.

- Contributions des rubriques

Comme le montre le tableau 2, dont l'information synthétise la part de chacun des 4 indicateurs dans la constitution de chaque axe, le premier d'entre eux est d'abord académique, alors que les axes 2 et 3 sont principalement socio-démographiques et socio-professionnels. Le deuxième axe est plus déterminé par les indicateurs culturels que les autres.

Tableau 2 - Contributions des rubriques

Indicateurs	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Socio-démo.	24.2	**48.2**	**51.3**
Socio-prof.	20.9	25.4	24.7
Académiques	**53.6**	21.8	21.7
Culturels	1.3	4.6	2.3

Sans surprise a priori, la première conclusion de l'analyse conduit donc à insister sur l'importance des différenciations proprement *académiques* au sein de l'espace des docteurs : ce sont elles qui créent en premier lieu des distinctions entre les titulaires d'un doctorat, ici essentiellement en fonction du cursus antérieur à la thèse (passage par un IEP), de l'âge à l'inscription et du financement du doctorat.

Le tableau 3 ci-dessous permet en effet d'entrer dans le détail en observant la contribution spécifique de chaque question et modalité actives à la construction de chacun des trois axes. Conventionnellement, on fixe le critère d'importance de la contribution à 1/Q pour les questions actives et 1/K' pour les modalités actives. Dans notre cas, sont donc retenues les questions dont la contribution est supérieure ou égale à 1/Q=1/15=0,067=6,7%, et les modalités dont la contribution atteint 1/K'=1/48=0,021=2,1%. Les premières apparaissent en bleu dans le tableau, les secondes en jaune. Ainsi le fait d'être ou non diplômé d'un IEP contribue pour 14% à la construction de l'axe 1 (7,8% pour la modalité « diplômé d'un IEP », 6,2% pour la modalité « autre cursus »), mais pratiquement plus dans celle des deux autres axes, à la différence par exemple du statut marital, peu contributif pour l'axe 1 mais pesant fortement pour les axes 2 et 3.

Tableau 3 - Coordonnées et contributions des modalités et questions actives

IDEN - LABEL	REL. WT.	DISTO	axe 1	axe 2	axe 3	axe 1	axe 2	axe 3
4 . 001sexe								
m1 - Femme	2.87	1.33	0.11	-0.25	-0.30	0.1	1.3	2.1
m2 - Homme	3.70	0.80	-0.08	0.21	0.22	0.1	1.1	1.5
CUMULATED CONTRIBUTION =						0.2	2.4	3.6
6 . nationalité recod								
m1 - double nationalité	0.26	24.44	-1.00	0.28	-0.24	1.1	0.1	0.1
m2 - étrangers_hors_UE	0.54	11.33	-1.48	-0.92	0.79	5.1	3.3	2.8
m3 - étrangers UE	0.52	11.72	-0.93	-1.24	-0.03	2.0	5.7	0.0
m4 - française	5.34	0.25	0.29	0.20	-0.07	1.9	1.5	0.2
CUMULATED CONTRIBUTION =						10.2	10.7	3.1

```
|   9 . cat d'âge
|
| m1    - < 30                  0.39  15.96 |  0.56 -1.06 -1.34  |  0.5    5.8     0.5
| m2    - > 45                  0.46  13.54 | -1.51  1.41 -1.44  |  4.5    6.5     7.8
| m3    - 30-34                 2.24   1.97 |  0.56 -0.34 -0.27  |  3.1    1.8     1.3
| m4    - 35-39                 2.56   1.61 | -0.03  0.15  0.58  |  0.0    0.4     7.0
| m5    - 40-44                 1.00   5.67 | -0.72  0.11  0.32  |  2.2    0.1     0.8
+-----------------------------------------CUMULATED CONTRIBUTION = 10.3    12.0    22.9
|  19 . statut marital
|
| m2    - Célibataire           1.49   3.47 | -0.12 -0.72 -0.60  |  0.1    5.5     4.4
| m3    - En couple             2.62   1.54 |  0.40  0.19 -0.14  |  1.8    0.7     0.5
| m4    - Marié                 2.34   1.85 | -0.33  0.23  0.53  |  1.1    0.9     5.5
+-----------------------------------------CUMULATED CONTRIBUTION =  3.0    7.1     10.3
|  21 . Enfants ou non
j             |
| m1    - Non                   3.05   1.19 |  0.14 -0.49 -0.41   |  0.3    5.3     4.1
| m2    - Oui                   3.42   0.95 | -0.10  0.43  0.38   |  0.1    4.6     4.1
+-------------------------------------- CUMULATED CONTRIBUTION =  0.4    9.9     8.3
|  25 . 0009 CNU
|
| m1    - non                   1.61   3.15 | -1.04 -0.48 -0.10  |  7.5    2.6     0.1
| m2    - oui                   4.90   0.36 |  0.38  0.17  0.03   |  3.1    1.0     0.0
+-----------------------------------------CUMULATED CONTRIBUTION = 10.7    3.7     0.2
  39 . type d'emploi code rassemblé
|
| m1    - administration-gesti  0.79   7.48 | -0.01  0.03 -0.52  |  0.0    0.0     1.7
| m4    - Etranger ens sup et   1.13   4.90 | -0.81 -0.93  0.59  |  3.2    6.9     3.2
| m7    - Recherche contractue  0.51  12.13 |  0.72 -0.85 -1.21  |  1.1    2.6     6.1
| m8    - Titulaire Ens sup et  2.74   1.44 |  0.42  0.47  0.34  |  2.0    4.4     2.6     |
+-------------------------------------- CUMULATED CONTRIBUTION =  6.4    14.0    13.6
|  41 . 0012
|
| m1    - Entre 1800 et 2500 e  2.74   1.44 |  0.54  0.15 -0.13  |  3.4    0.5     0.4
| m2    - Entre 2500 et 3500 e  1.56   3.28 | -0.17  0.20  0.63  |  0.2    0.4     5.0
| m3    - Entre 3500 et 5000 e  0.64   9.44 | -0.77  0.42 -0.27  |  1.6    0.8     0.4
| m4    - Inférieure à 1800 eu  0.84   6.98 | -0.25 -0.89 -0.02  |  0.2    4.7     0.0
| m5    - Plus de 5000 euros    0.29  21.61 | -1.07  0.03 -0.84  |  1.4    0.0     1.7
+-----------------------------------------CUMULATED CONTRIBUTION =  6.9    6.4     7.5
|  50 . 0022 emplois avt thèse
|
| m1    - Non                   3.93   0.70 |  0.44 -0.29  0.20  |  3.3    2.3     1.4
| m2    - Oui, plusieurs autre  0.90   6.40 | -0.60  0.06  0.01  |  1.4    0.0     0.0
| m3    - Oui, un autre         1.49   3.47 | -0.67  0.51 -0.43  |  2.9    2.8     2.2
+-------------------------------------- CUMULATED CONTRIBUTION =  7.6    5.2     3.6
|  85 . est diplomé d'un IEP
|
| m1    - autre cursus          3.70   0.80 | -0.62 -0.01 -0.07   |  6.2    0.0     0.2
| m2    - iep                   2.96   1.25 |  0.78  0.02  0.09   |  7.8    0.0     0.2
+---------------------------------------  CUMULATED CONTRIBUTION = 14.0    0.0     0.4
|  99 . catégorie âge insc
|
| m1    -  < 24                 2.90   1.30 |  0.79 -0.16 -0.14   |  7.9     0.5     0.5
| m2    - >30                   0.67   8.93 | -1.44  0.81 -0.78   |  6.0    3.2     3.4
| m3    - 25-29                 2.54   1.63 | -0.44 -0.12  0.51   |  2.1    0.3     5.4
+-----------------------------------------CUMULATED CONTRIBUTION = 15.9    4.0     9.2
| 102 . Etablissement recodé
|
| m1    - Autre IEP             2.21   2.01 |  0.34  0.20  0.13  |  1.1    0.6     0.3
| m2    - Autre Paris           1.11   4.99 | -0.54 -0.13  0.38  |  1.4    0.1     1.4
| m3    - IEP Paris             1.57   3.24 |  0.21 -0.37 -0.23  |  0.3    1.5     0.7
| m4    - Province              0.28  22.94 | -0.58  0.72 -0.65  |  0.4    1.0     1.0
| m5    - Sorbonne              1.06   5.26 | -0.16 -0.11  0.14  |  0.1    0.1     0.2
+-------------------------------------- CUMULATED CONTRIBUTION =  3.3    3.4     3.5
| 167 . Financement thèse
|
| m1    - Allocation            2.87   1.33 |  0.65  0.08  0.08  |  5.3    0.1     0.1
| m2    - Aucun                 2.11   2.16 | -0.63  0.50 -0.51  |  3.6    3.7     4.6
| m3    - Autre                 1.69   2.95 | -0.33 -0.76  0.51  |  0.8    6.9     3.6
+-----------------------------------------CUMULATED CONTRIBUTION =  9.7    10.7    8.4
| 170 . 0063 [Famille]
|
| m1    - Non                   4.82   0.38 | -0.04  0.22 -0.15  |  0.0    1.7     0.9
| m2    - Oui                   1.85   2.60 |  0.10 -0.58  0.39  |  0.1    4.4     2.3
+-------------------------------------- CUMULATED CONTRIBUTION =  0.1    6.1     3.1
| 219 . nbr langues recodé
|
```

m1 - 1	1.51	3.42	0.07	0.25	-0.03	0.0	0.7	0.0
m2 - 2	2.31	1.89	0.27	0.15	0.30	0.7	0.4	1.8
m3 - 3 et +	1.93	2.45	-0.26	-0.51	-0.19	0.6	3.5	0.6
CUMULATED CONTRIBUTION =						1.3	4.6	2.3

- Interprétation des axes

Conformément à une méthodologie bien établie en analyse géométrique des données, l'interprétation des axes est menée à partir de l'étude des contributions des questions puis de celles des modalités. Les modalités actives les plus contributives (auxquelles on a ajouté les modalités intermédiaires pour les questions ordinales) à chaque axe sont représentées dans un plan : 1-2 pour l'axe 1, 1-2 pour l'axe 2 et 1-3 pour l'axe 3.

Interprétation de l'axe 1

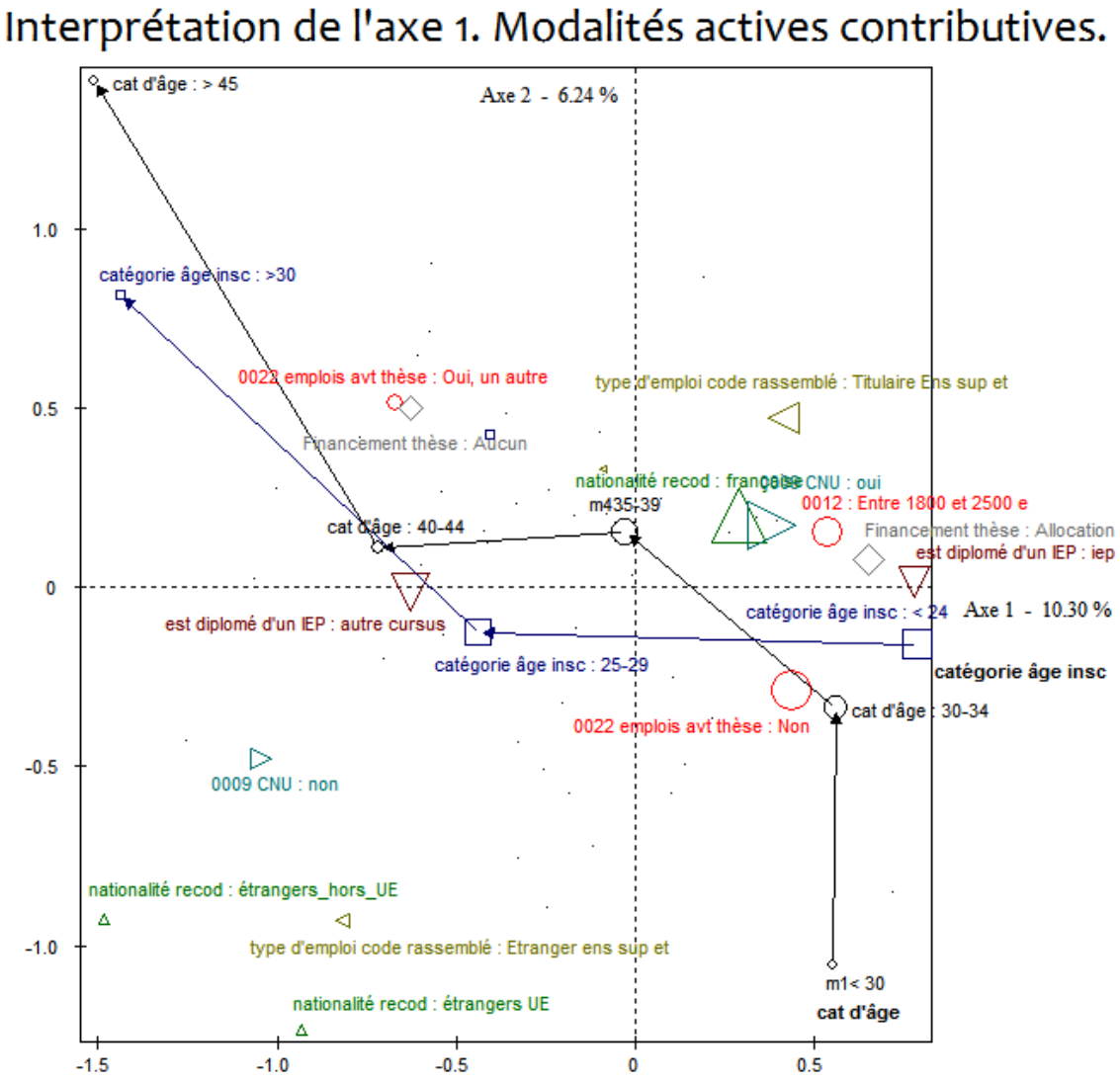

L'axe 1 est, nous l'avons vu, pour une part importante formé par la rubrique « intégration académique », ce qui est moins le cas pour les deux autres axes, qui sont plus « socio-démographiques ». Si l'on retient, comme on l'a énoncé plus haut, les seules contributions

supérieures à 6,7%, l'axe est constitué par les questions suivantes : Classe d'âge à l'inscription en thèse (15,9%), être ou non diplômé d'un IEP (14%), candidater devant le CNU 04 (10,7%), Classe d'âge (10,3%), Nationalité (10,2%), Financement thèse (9,7%), Emploi avant thèse (7,6%), Revenus (6,9%). Les indicateurs d'excellence académique (précocité, passage par l'IEP) et d'intégration à l'université française (financement de la thèse, emploi avant la thèse…) sont donc bien les plus contributifs, même s'ils ne sont pas les seuls à entrer en jeu.

Du point de vue des modalités actives (sont retenues celles dont la contribution est au moins égale à 2,1%), l'axe oppose :
- Les modalités, à gauche : Pas de candidature CNU (7,5%), Pas de diplôme d'un IEP (6,2%), Age à l'inscription supérieur à 30 ans (6%), Etranger hors UE (5,1%), Age > 45 ans (4,5%), Pas de financement de thèse (3,6%), Poste dans l'enseignement supérieur à l'étranger (3,2%), Un autre emploi avant thèse (2,9%), Age 40-44 ans (2,2%),
- aux modalités, à droite : Moins de 24 ans à l'inscription (7,9%), IEP (7,8%), Allocation (5,3%), 1800-2500 euros (3,4%), Pas d'emploi avant thèse (3,3%), 30-34 ans (3,1%), CNU (3,1%).

On a donc ici un axe d'**intégration académique nationale**, qui oppose des individus d'âge moyen, inscrits jeunes, passés par un IEP, allocataires durant leur thèse qui constitue leur premier « emploi », candidats à la qualification au CNU, à des individus plus « extérieurs » : étrangers, plus âgés à l'inscription, plus âgés actuellement, ayant eu un autre emploi avant la thèse.
Le premier axe oppose des « insiders » ayant un parcours reconnu comme « d'excellence » à des individus largement extérieurs au champ académique franco-français.

Interprétation de l'axe 2

L'axe 2 (cf. page suivant) illustre quant à lui une opposition entre des modalités indiquant, du côté « bas », une moindre **intégration sociale** (y compris familiale) et un lien étroit à l'international, notamment l'Union européenne et, de l'autre (en haut), des modalités indiquant une intégration sociale et professionnelle plus forte associée à un âge plus élevé.

Cet axe confirme la présence dans l'espace des docteurs de science politique d'individus aux profils socio-démographiques et professionnels très différents : en haut des individus « établis » socialement et professionnellement (« titulaires »), en bas des individus en cours d'intégration (plus jeunes, plus souvent étrangers et tournés vers l'international).

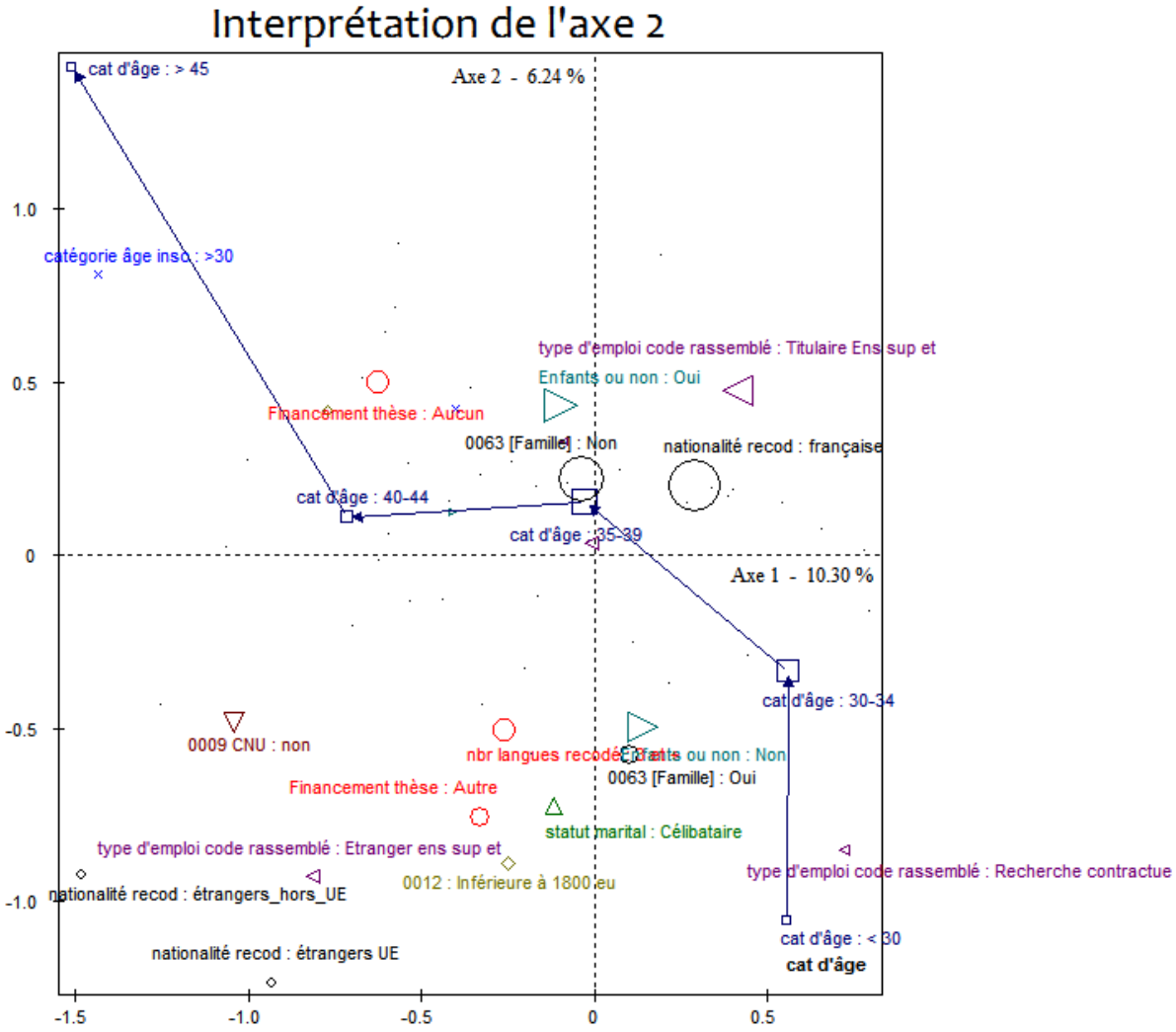

Les principales questions entrant de façon importante dans la constitution de l'axe 2 sont en effet les suivantes : Emploi (14%), Classe d'âge (12%), Nationalité (10,7%), Financement de la thèse (10,7%), Enfants ou non (9,9%), Statut marital (7,1%), et légèrement en-dessous du critère : *Revenus (6,4%)*, *Aide de la famille (6,1%)*. L'axe renvoie tout autant à des facteurs démographiques (âge et nationalité) qu'à des dimensions d'intégration professionnelle et sociale.

Du point de vue des modalités les plus contributives, l'axe 2 oppose :
- les modalités (en bas) : Poste dans l'enseignement supérieur à l'étranger (6,9%), Autre financement de thèse (6,9%), Etrangers UE (5,7%), célibataire (5,5%), sans enfant (5,3%), Salaire < 1800 euros (4,7%), Aide de la famille (4,4%), 3 langues et plus (3,5%), Etrangers hors UE (3,3%), Age < 30 ans (3,1%), recherche contractuelle (2,6%), pas de candidature CNU (2,6%), pas d'autre emploi avant thèse (2,3%) ;
- aux modalités suivantes, en haut : Age > 45 ans (6,5%), Enfants (4,6%), Titulaire enseignement supérieur et recherche en France (4,4%), Aucun financement (3,7%), Age à l'inscription > 30 ans (3,2%), un emploi avant thèse (2,8%).

A partir des deux premiers axes, on peut déjà distinguer des quadrants principaux bien distincts : en haut à gauche, le quadrant des plus âgés (socialement) extérieurs au monde académique français ; en bas à droite, les plus jeunes, tournés vers l'international (notamment l'Europe), en cours d'intégration au monde académique français ; en bas à gauche, les moins intégrés à la fois

socialement et dans l'espace académique ; en haut à droite les « doublement » intégrés, plus âgés et bien ancrés dans le monde académique national.

Interprétation de l'axe 3

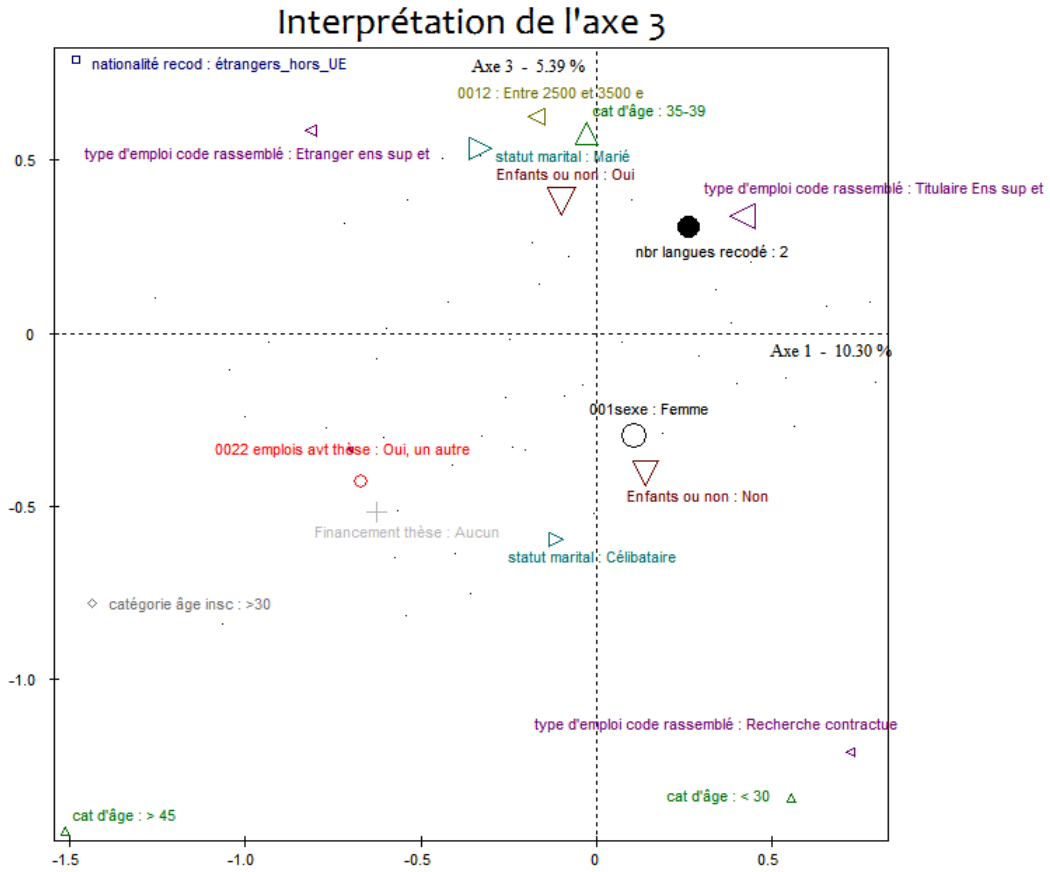

Pour l'axe 3, les questions les plus contributives sont les suivantes : Classe d'âge (22,9%), Emploi (13,6%), Statut marital (10,3%), Financement de thèse (8,4%), Enfants (8,3%), Revenus (7,5%), Classe d'âge à l'inscription (9,2%).

L'analyse des contributions les plus importantes des modalités montre que les indicateurs socio-démographiques renvoyant à l'intégration familiale prennent ici plus de place, cet axe redoublant en quelque sorte le précédant.

En effet l'axe 3 oppose :
- en bas, les modalités : Age > 45 ans (7,8%), Recherche contractuelle (6,1%), Age < 30 ans (5,8%), Aucun financement de thèse (4,6%), Célibataire (4,4%), Pas d'enfant (4,1%), Age à l'inscription > 30 ans (3,4%), Un emploi avant thèse (2,2%),
- aux modalités, en haut : 35-39 ans (7%), Marié (5,5%), Age à l'inscription 25-29 ans (5,4%), 2500-3500 euros (5%), Enfants (4,1%), Autre financement de thèse (3,6%), Etranger enseignement supérieur (3,2%), Etranger hors UE (2,8%), Titulaire enseignement supérieur en France (2,6%), Aide de la famille (2,3%).

On a donc bien ici un axe clairement socio-démographique, opposant en bas les individus d'âges « extrêmes », plus souvent célibataires, sans enfant, aux individus d'âge intermédiaire et « installés », plus souvent mariés et avec enfants. *Il s'agit d'un axe d'intégration familiale et de précarité de l'emploi.*

Le plan 2-3 permet de distinguer les deux pôles extrêmes (cf. quadrant sud-ouest et quadrant nord-est du graphique) du point de vue de l'intégration sociale.

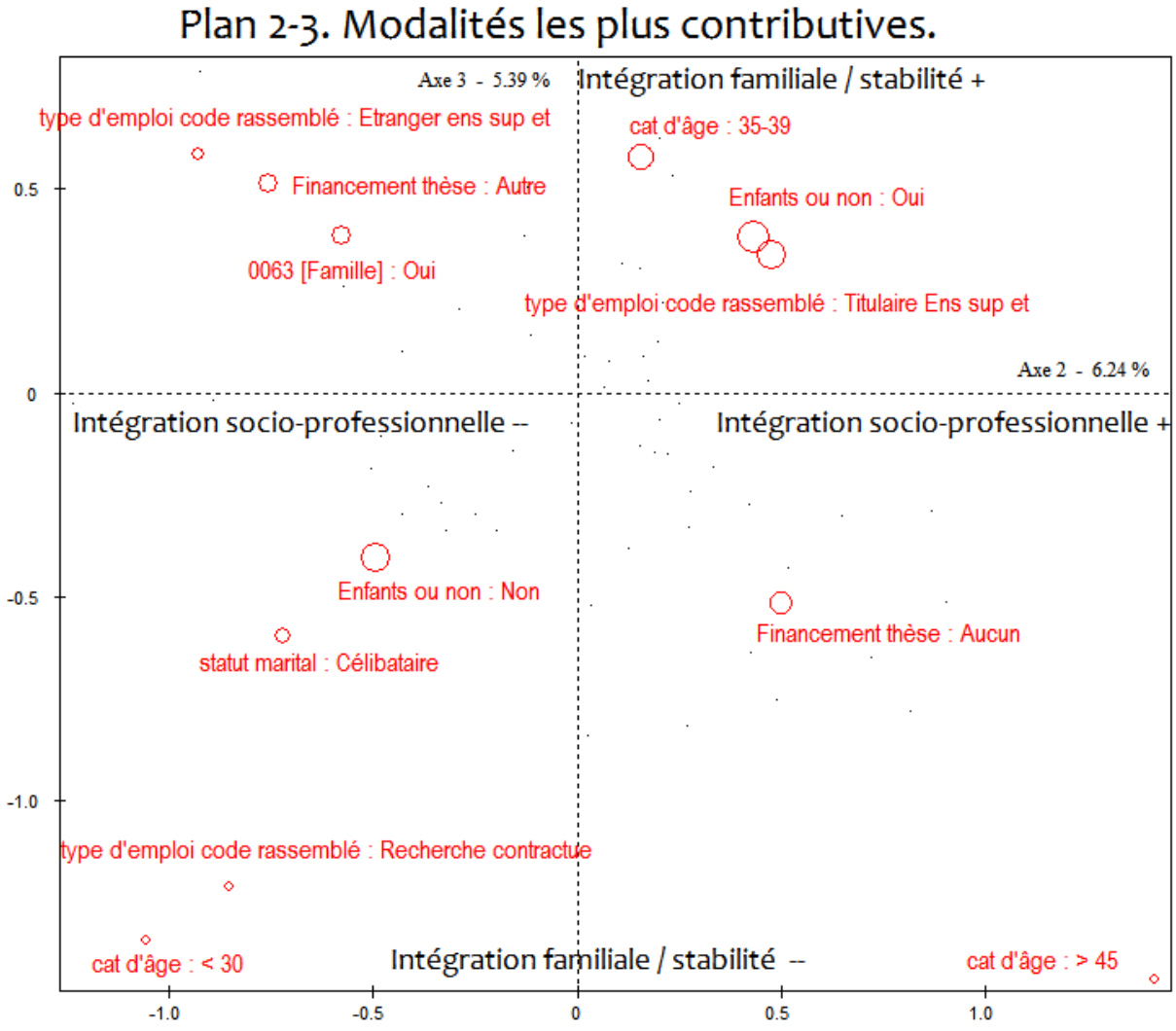

Nuage des individus

Conformément à la méthodologie classique en analyse géométrique des données, on représente le nuage des individus. Les individus 27 et 305 sont les deux responsables de l'enquête, situés dans le quadrant des « établis » (plan 1-2) et des « intégrés » (plan 2-3).

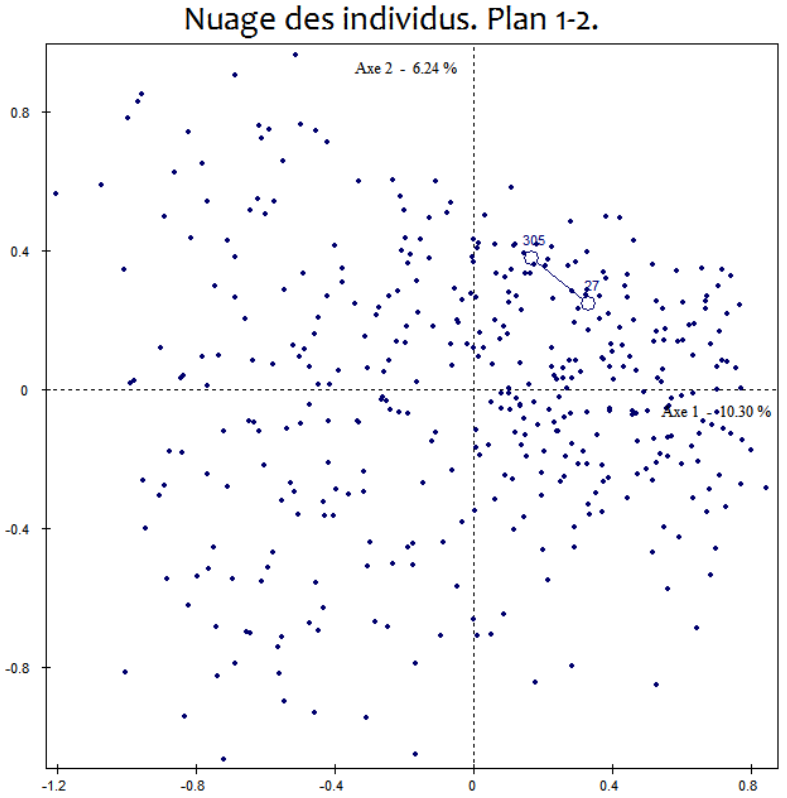

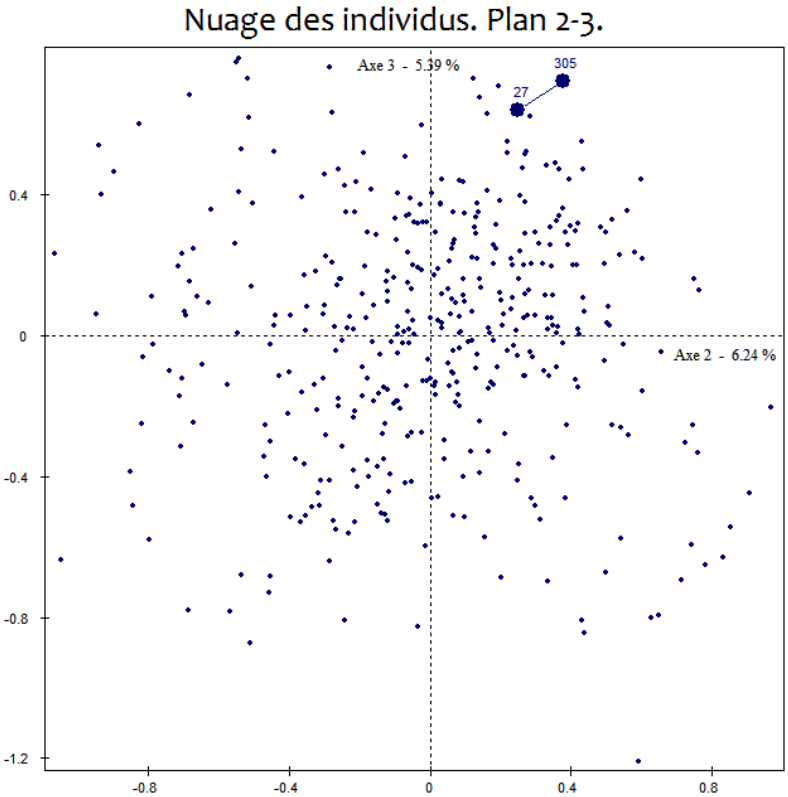

Il est important de garder à l'esprit les grands facteurs de structuration de l'espace des individus ayant obtenu un doctorat de science politique entre 1998 et 2008 telle qu'ils viennent d'être présentés à partir de l'analyse des plans et axes 1-3 de l'ACM : division entre « internes » et externes au monde académique (ici, avec le passage par l'IEP comme grand principe « interne ») ; distinction entre « établis-intégrés » et « entrants-extérieurs » (que l'on voit bien dans le plan 2-3) ; plus encore peut-être opposition entre l'espace national et l'« international », nette sur l'axe 2.

On souhaite en effet maintenant poursuivre l'interprétation et tester son réalisme sociologique en projetant sur cet espace des questions présentes dans l'enquête mais qui n'ont pas été mobilisées pour le constituer, en général parce qu'elles étaient moins bien renseignées, ou trop complexes du point de vue de leur structure. Ces éléments supplémentaires doivent ainsi servir « d'aides à l'interprétation », mais également permettre de répondre à des questions spécifiques, par exemple sur le rapport subjectif à la thèse, sur la satisfaction dans le poste occupé, etc.

Dans certains cas, on étudie directement les éléments supplémentaires dans le nuage des individus (lorsque le nombre de modalités le permet) : on voit ainsi la dispersion interne à chaque modalité en même temps que l'écart entre modalités (mesuré alors dans le nuage des individus, ce qui peut donner l'illusion d'un écart plus faible). Lorsque l'on ne fait pas mention d'un axe, c'est que les écarts observés sont jugés trop faibles[10].

- Projections de variables supplémentaires

Avant de travailler plus en profondeur deux grandes questions (celle de l'internationalisation de la discipline d'abord, ensuite celle des trajectoires académiques ensuite), nous voudrions commencer par éprouver la robustesse de nos interprétations en testant nos conclusions concernant les deux premiers axes, académiques et socio-professionnels.

Concernant l'axe 1, c'est la question de l'origine sociale des docteurs qui nous servira de test. Elle n'a pu être mobilisée dans la construction de l'espace en raison d'un fort taux de non-réponse et du fait que le questionnaire, oubli dommageable (mais hélas habituel), ne demandait pas de préciser, pour les parents retraités, leur profession antérieure, rendant l'interprétation difficile. Projetée en variable supplémentaire, elle fait pourtant apparaître une opposition assez nette sur l'axe 1, où l'on retrouve la hiérarchie sociale globale (qui est donc « retraduite » en hiérarchie académique). Les CSP supérieures sont situées légèrement à droite sur l'axe 1 (et en haut sur l'axe 3), à comparer avec les « réponses manquantes », dont on suppose ici qu'elles masquent des origines sociales plus populaires, et les retraités, nettement sur la gauche.

[10] Le critère retenu étant un écart de 0,4 écarts-types, qui se lit directement à partir des coordonnées dans le nuage des modalités ; dans le nuage des individus il faut diviser l'écart mesuré par la racine de la valeur propre pour retrouver cette mesure de l' « écart ».

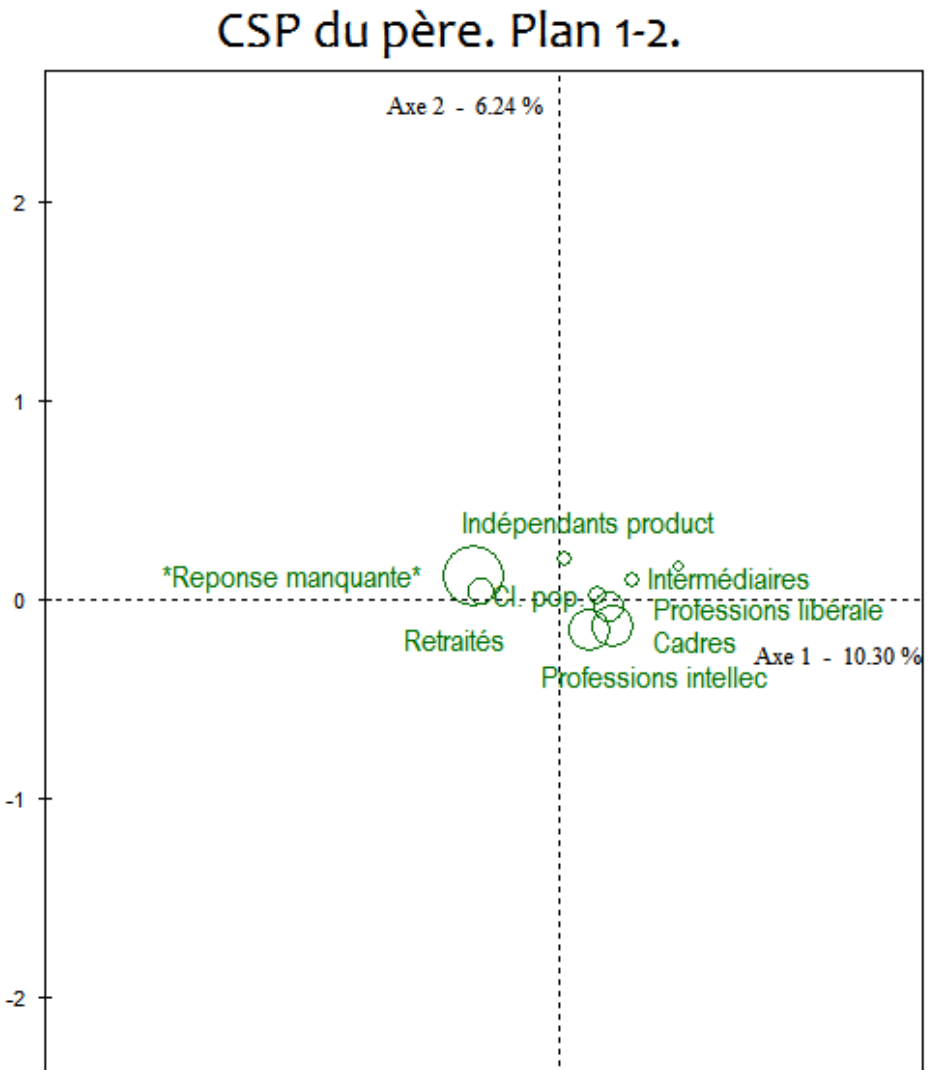

Les questions concernant le type d'emploi occupé (est-il ou non à plein temps ? en CDI ou CDD ?) viennent quant à elles confirmer que l'axe 2 est un axe d'intégration sociale et professionnelle. Commençons par l'opposition CDI / CDD / poste intérimaire : elle se décline suivant une hiérarchie très claire de haut en bas.

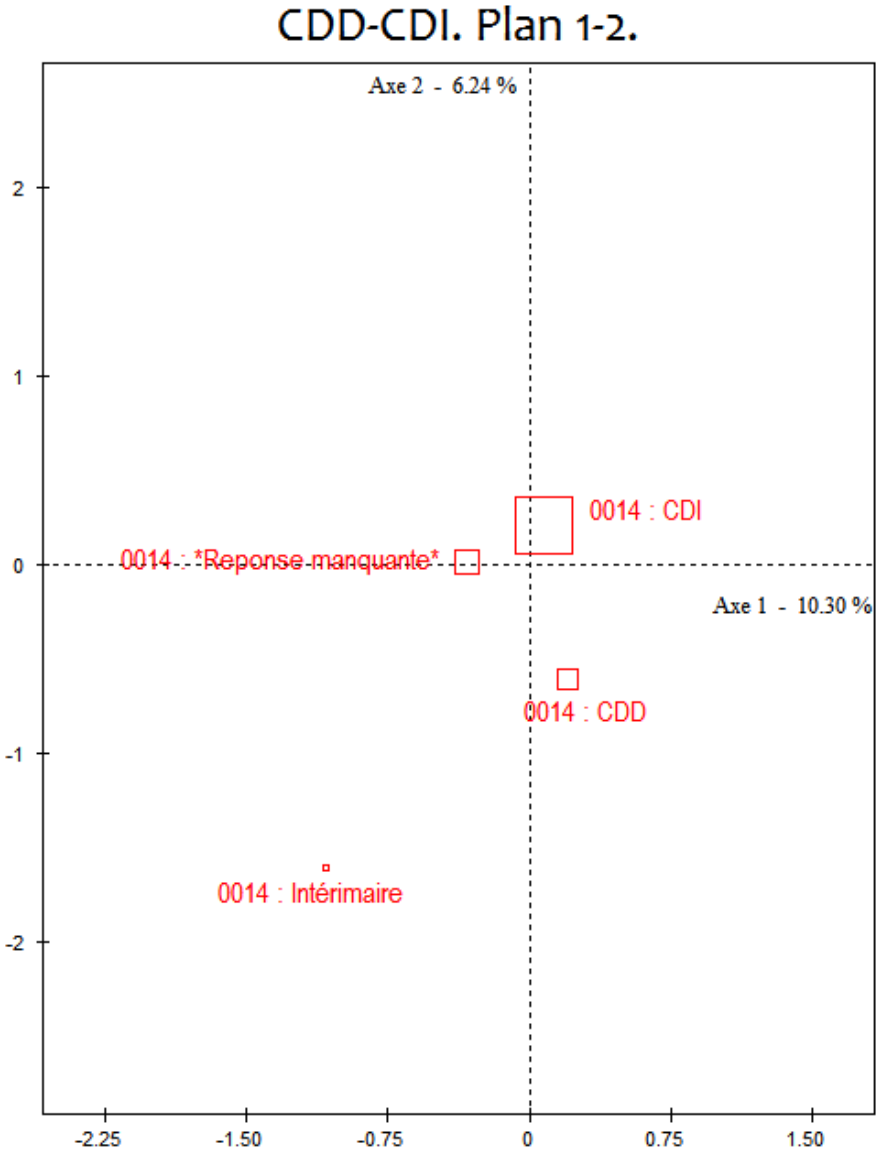

De même, la projection dans le nuage des individus des sous-nuages « temps plein » et « temps partiel » est en pleine concordance avec les positionnements, précédemment observés dans la partie basse du plan principal 1-2, des recherches contractuelles et des financements de la thèse par d'autres moyens que l'allocation.

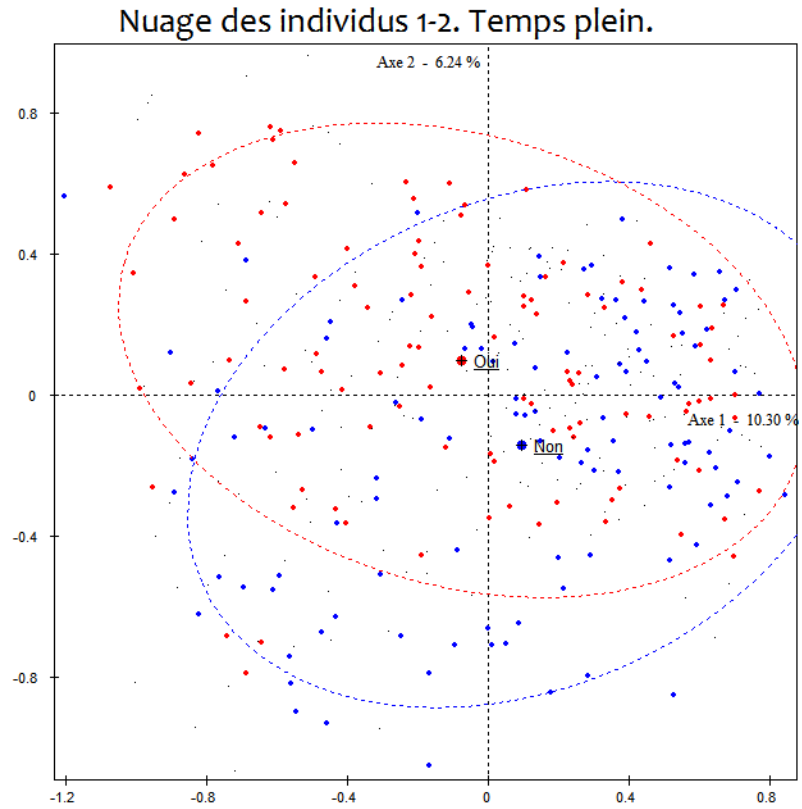

Et la projection redouble également très largement le fait d'exercer ou non son travail dans le secteur public.

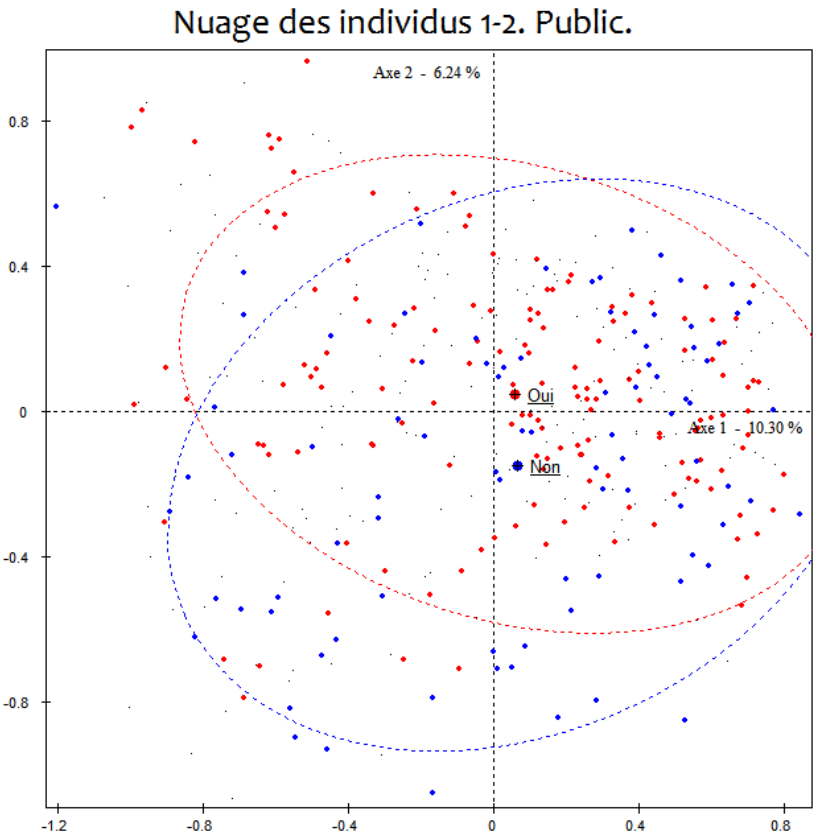

Nationalités et internationalisme dans l'espace des docteurs de science politique

On se souvient que la nationalité, mobilisée en variable active sous une forme regroupée (nationaux / étrangers UE / étrangers hors UE), jouait un rôle important dans la construction de l'axe 1, et donc dans la structuration générale de l'espace des docteurs. Le résultat est largement confirmé lorsqu'on observe la dispersion de la variable sous sa forme décomposée. On voit clairement apparaître sur le premier axe l'opposition entre d'un côté les Français et, de l'autre, à gauche, tous les autres, étrangers comme binationaux. Sur le deuxième axe (haut-bas), Asiatiques, Canadiens et Européens de l'Ouest occupent une position proche, par opposition aux Français et binationaux. Les écarts sont ici très prononcés. L'espace est fortement structuré par les diverses origines nationales[11].

[11] Cependant, comme la variable nationalité regroupée était une question active, il faut se garder de surinterpréter ce résultat.

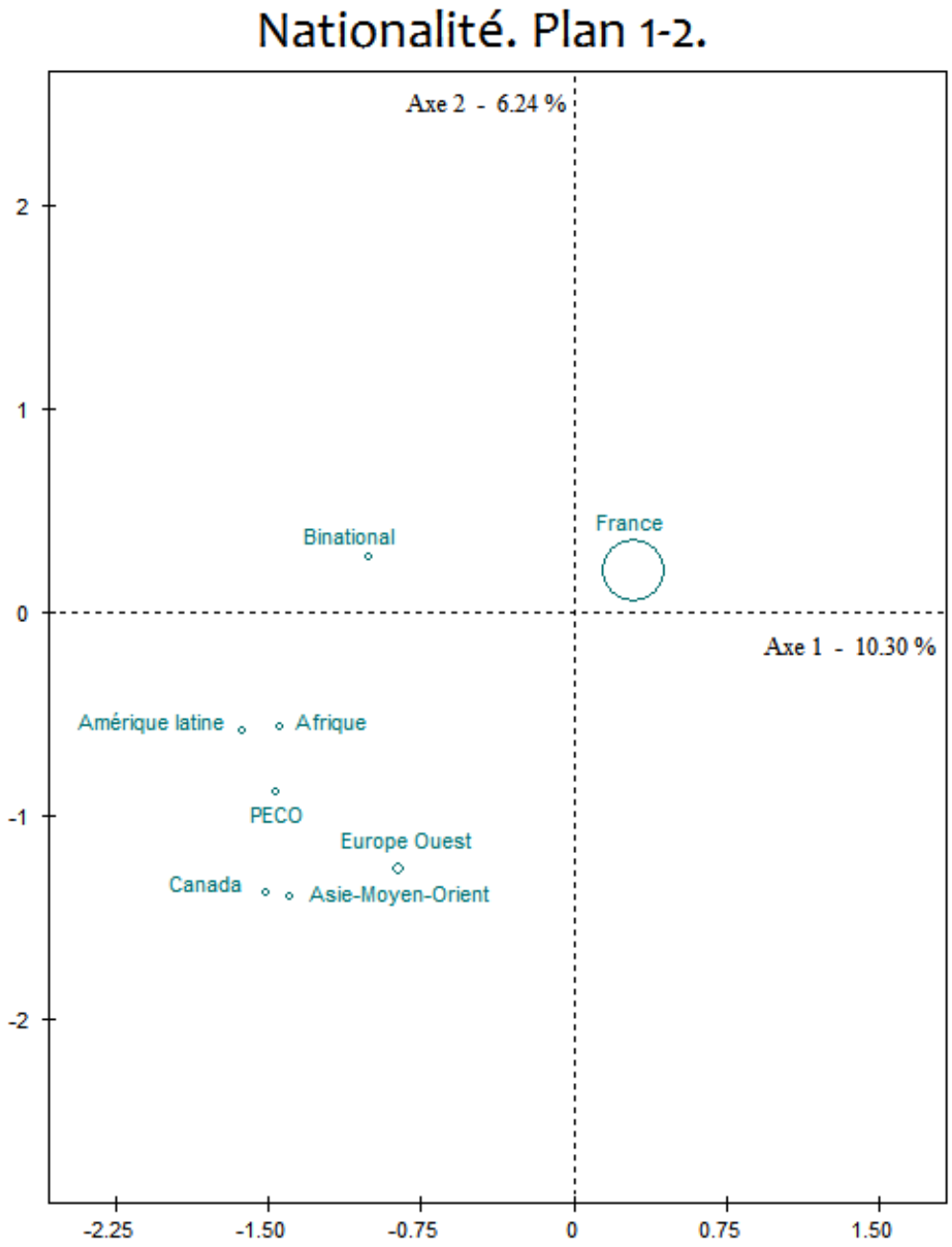

Cette hiérarchisation national / étranger est confirmée par de nombreuses autres questions : qu'il s'agisse de la présence de membres étrangers dans le jury lors de la soutenance, de l'espace des éditeurs des thèses ou encore des lieux de résidence des docteurs au moment de l'enquête, c'est toiujours la partie basse du plan principal, et plus précisément le quadrant sud-ouest qui incarne le lieu de l'internationalisation dans la discipline, comme on peut l'observer ci-dessous et aux deux pages suivantes.

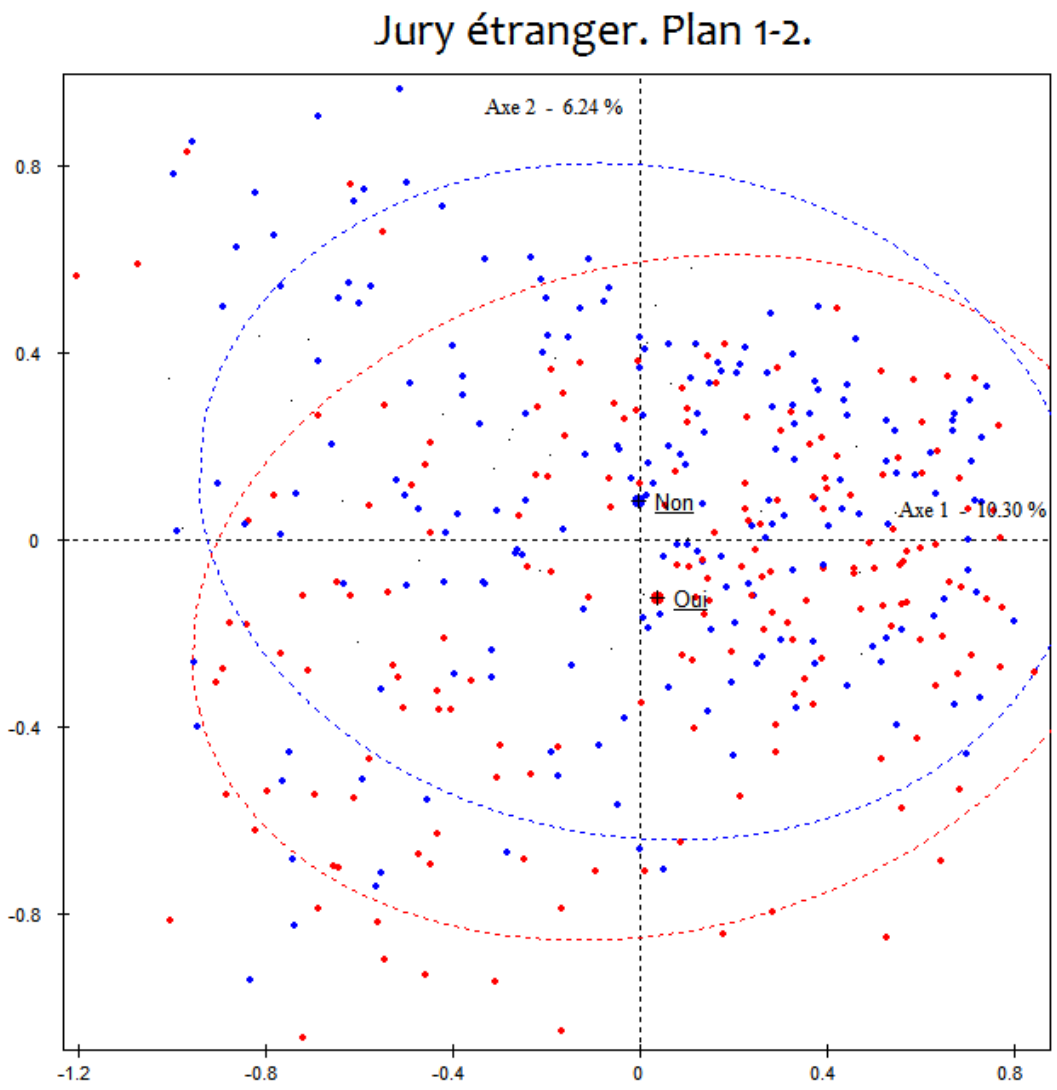

La question que l'on peut se poser est celle de l'évolution des choses : tel qu'il se donne à voir dans ces pages, l'espace des docteurs en science politique est-il en partie structuré sur une opposition national / international largemment pérenne et tenant principalement au nationalisme des recrutements, ou la photo signale-t-elle au contraire un moment de transition d'une discipline en train de s'ouvrir vers l'extérieur ? La présence des docteurs les plus jeunes dans cette moitié sud laisse penser que la seconde option est peut-être la bonne. Reste que le profil des actuels établis métropolitains, sensiblement moins « internationalisés », rend cette issue fragile. On verra d'ailleurs plus loin que la position des docteurs de l'IEP de Paris (où les thèses de Relations internationales ou aires culturelles sont nombreuses), dans le coin haut-gauche du quadrant sud-est de ce même plan, témoigne pour partie des lenteurs et difficultés du processus d'internationalisation, quelle que soit le jugement qu'on peut porter sur ce mouvement et ces formes actuelles.

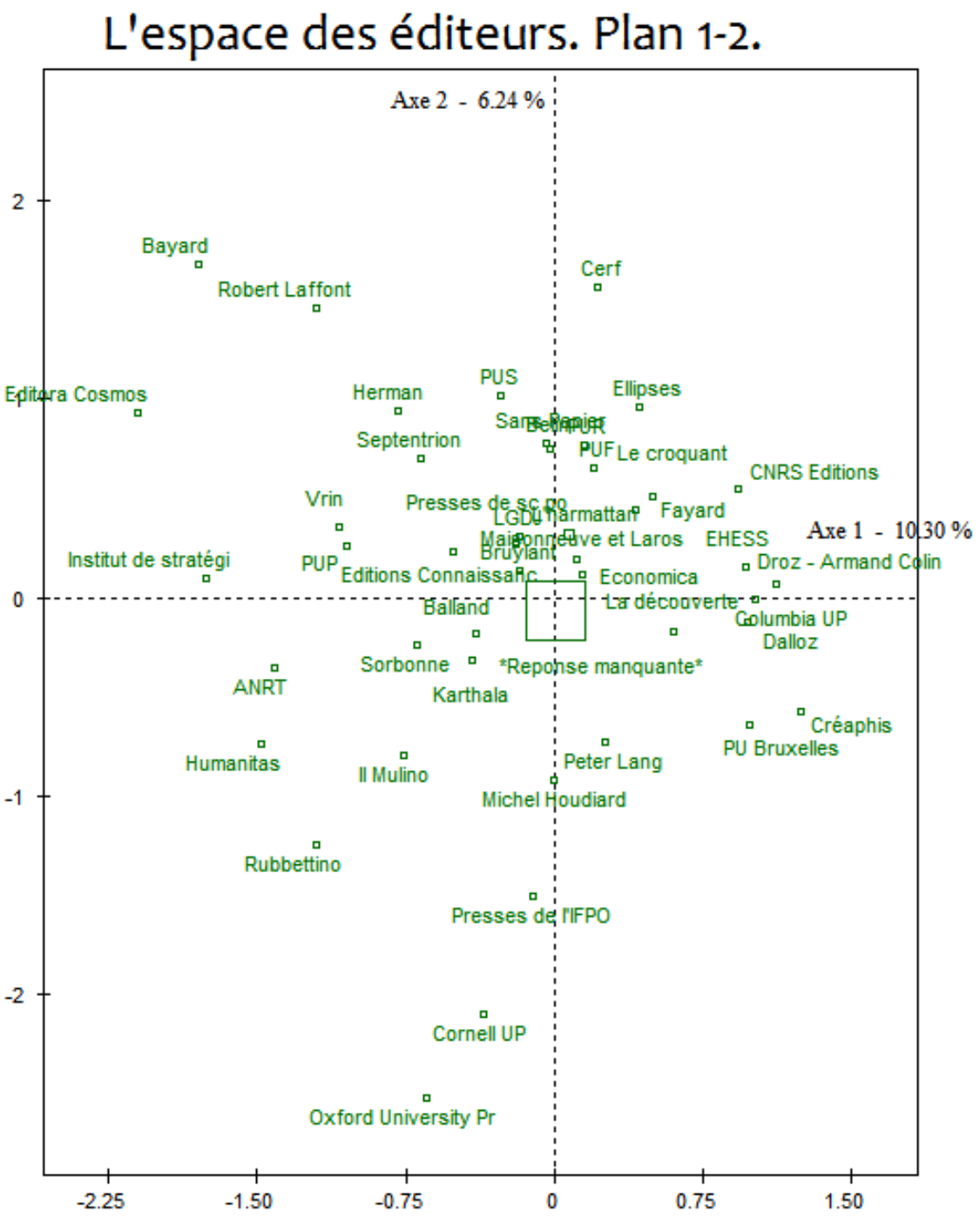
L'espace des éditeurs. Plan 1-2.
Axe 2 - 6.24 %
Axe 1 - 10.30 %
Bayard
Robert Laffont
Cerf
Editora Cosmos
Herman
PUS
Ellipses
Septentrion
PUF
Le croquant
CNRS Editions
Vrin
Presses de sc po
Fayard
Institut de stratégi
PUP
Editions Connaissanc
Economica
EHESS
Droz - Armand Colin
Balland
La découverte
Columbia UP
Dalloz
Sorbonne
Reponse manquante
ANRT
Karthala
Créaphis
PU Bruxelles
Humanitas
Il Mulino
Peter Lang
Michel Houdiard
Rubbettino
Presses de l'IFPO
Cornell UP
Oxford University Pr
2
0
-1
-2
-2.25
-1.50
-0.75
0
0.75
1.50

Lieux de résidence. Plan 1-2.

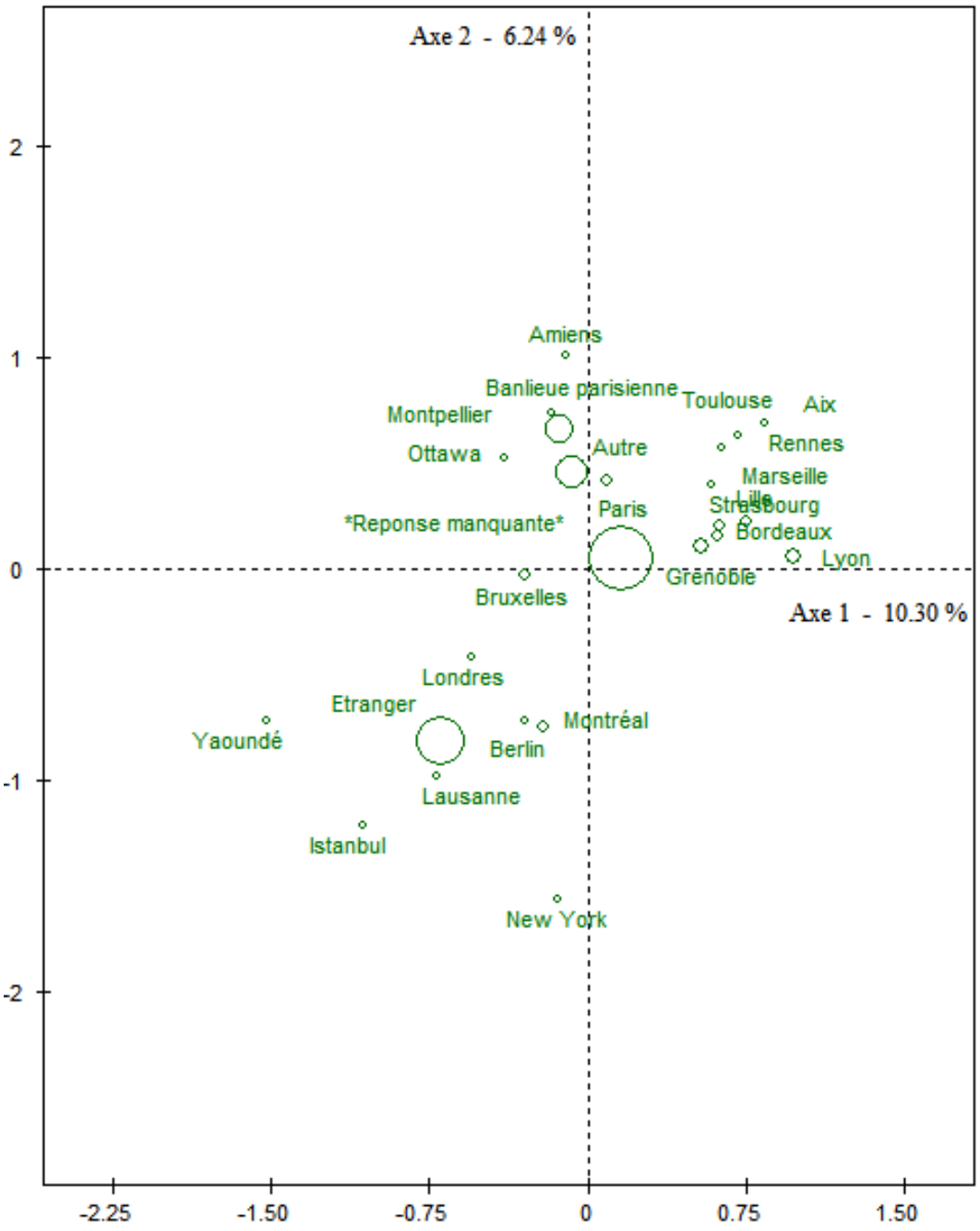

Les trajectoires académiques des docteurs des années 2000

La question de l'âge à l'inscription en thèse, dont on a vu qu'elle était, en trois modalités recodées (moins de 24 ans, 25 à 29 ans, plus de 30 ans), la plus contributive de toutes dans la constitution de l'axe 1 (15,9%), mérite qu'on y revienne de façon plus précise à redéployant l'ensemble de ses modalités, comme on l'a fait pour la nationalité.

Le nuage des années d'inscription permet en effet de décrire plus précisément les caractéristiques de l'espace des docteurs du point de vue de l'histoire de l'insertion académique. Sur le premier axe, les années 1980, 1990-1994 et postérieures à 2005 sont situées légèrement « à gauche ». A l'opposé, les années 1995-99 et dans une moindre mesure 2000-2004 sont situées à droite, du côté de l'établissement, pérenne ou précaire, dans le champ professionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Très clairement, on observe ici l'occupation des postes par les « docteurs de la première moitié des années 2000 » dans la période d'insertion plus massive sur le marché du travail académique qui suit l'amélioration des financements des thèses sous le gouvernement Jospin (1997-2002).
Sur le deuxième axe, on retrouve une dimension temporelle quasi-linéaire, qui oppose en haut les « anciens » et en bas les « nouveaux » docteurs.

Cette opposition est également présente sur l'axe 3 (cf. plan 2-3 ci-dessous), ce qui complète l'analyse en termes d'intégration : cette dernière est un processus temporel qui se poursuit dans les années post-thèse et qu'on pourrait dire partiellement mécanique : plus grande est l'ancienneté de l'inscription et plus forte reste (parmi les répondants à l'enquête) la probabilité que le docteur soit parvenu à s'insérer dans le monde académique, en France ou à l'étranger. Pour cette cohorte spécifique de docteurs de la décennie 1998-2008, on n'observe pas de phénomène de fermeture brutale du marché – toutes choses différentes par ailleurs, puisque les docteurs les moins intégrés n'ont vraisemblablement pas répondu au questionnaire, qu'ils ne l'aient pas reçu ou qu'ils n'aient pas « voulu » y répondre.

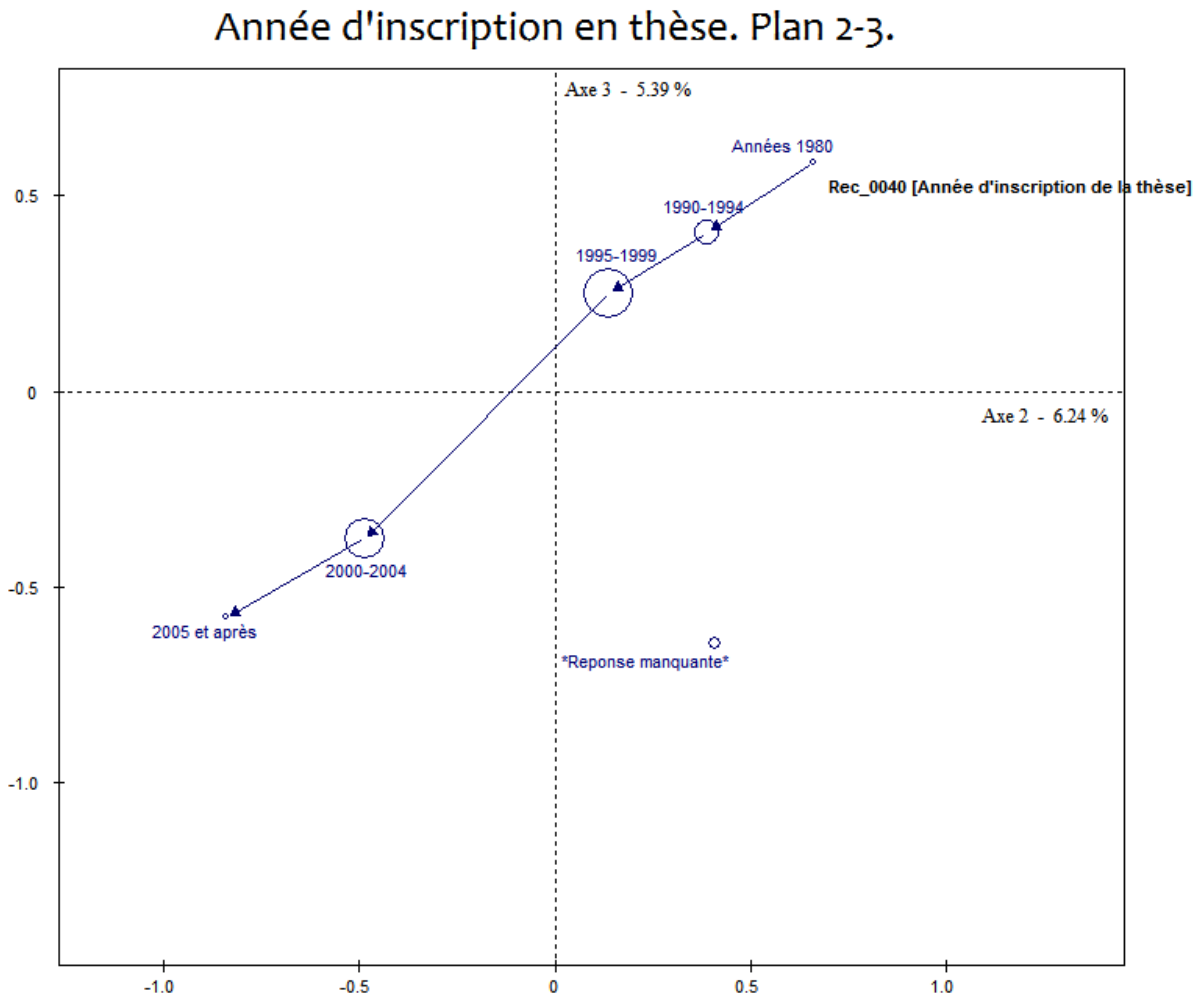

La projection des établissements dans le plan 1-2 permet de préciser la position de ceux-ci dans l'espace des docteurs. Les IEP sont tous situés du côté des « insiders », à droite sur l'axe 1, au contraire des établissements parisiens (notamment Paris 2, Paris 8 ou Nanterre), même si la Sorbonne est en position médiane. On notera toutefois une spécificité dans l'ensemble des IEP : si la plupart d'entre eux, provinciaux, sont positionnés sur l'axe 2 dans le quadrant nord-est, du côté des plus âgés et des mieux « installés » dans le champ académique (Lille, Rennes, Grenoble, Strasbourg, Aix), l'IEP de Paris est quant à lui nettement du côté des « entrants » plus jeunes et plus précaires.

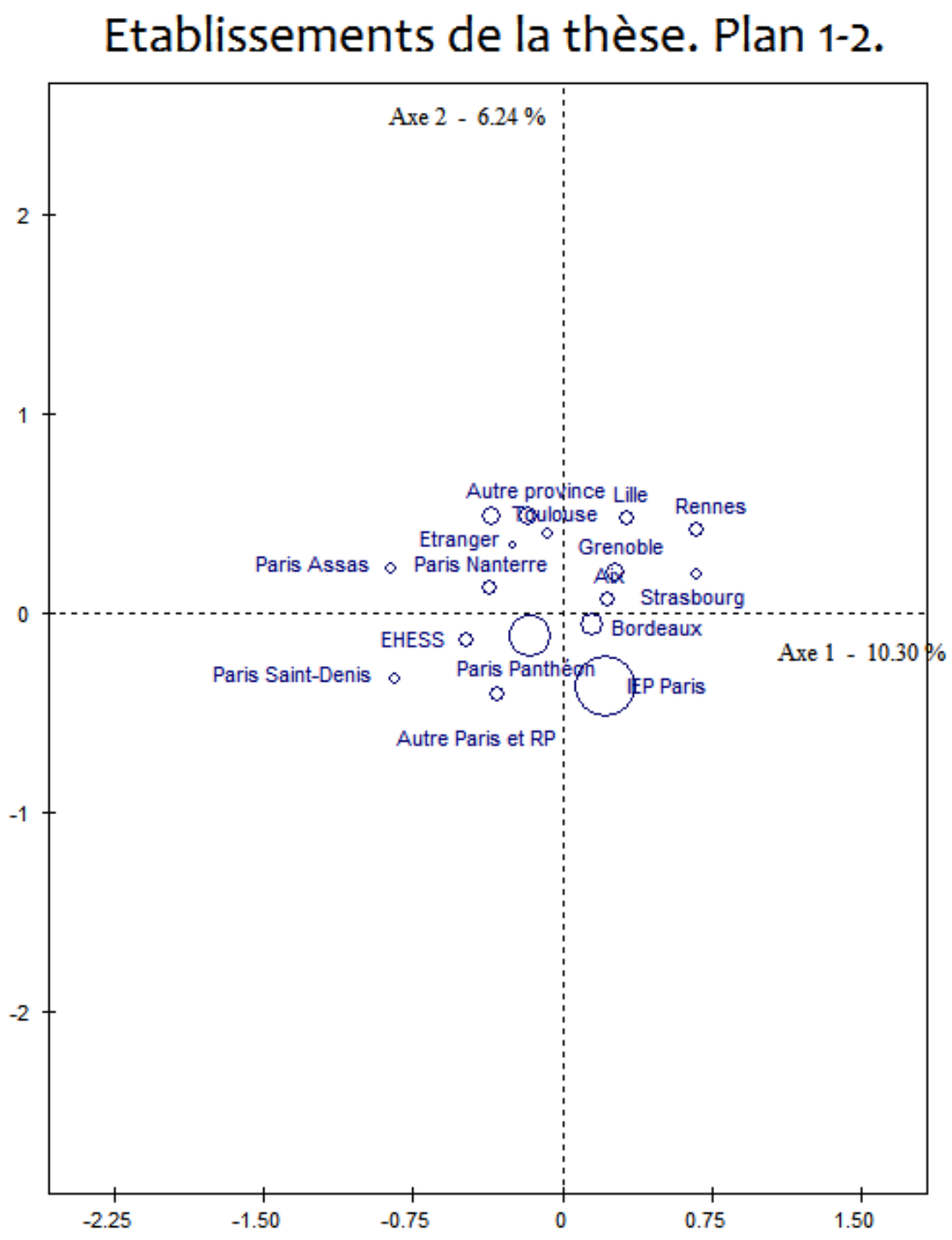

Le rattachement sous-disciplinaire, tel qu'il a été déclaré par les répondants, souligne l'opposition entre d'un côté les thèses dont la dimension sociologique ou sciences sociales (mais aussi, peut-on supposer, dont les terrains sont au moins en partie franco-français) est la plus revendiquée (sociologie politique, politiques publiques et sociologie historique) aux thèses, côté gauche, rangées par leurs auteurs sous les rubriques « Relations internationales » et « théorie politique ». Très nettement, les premières sont attachées dans ce plan principal au pôle des « établis » du champ académique national quand les secondes sont rangées du côté de la non candidature au CNU et de l'emploi à l'étranger.

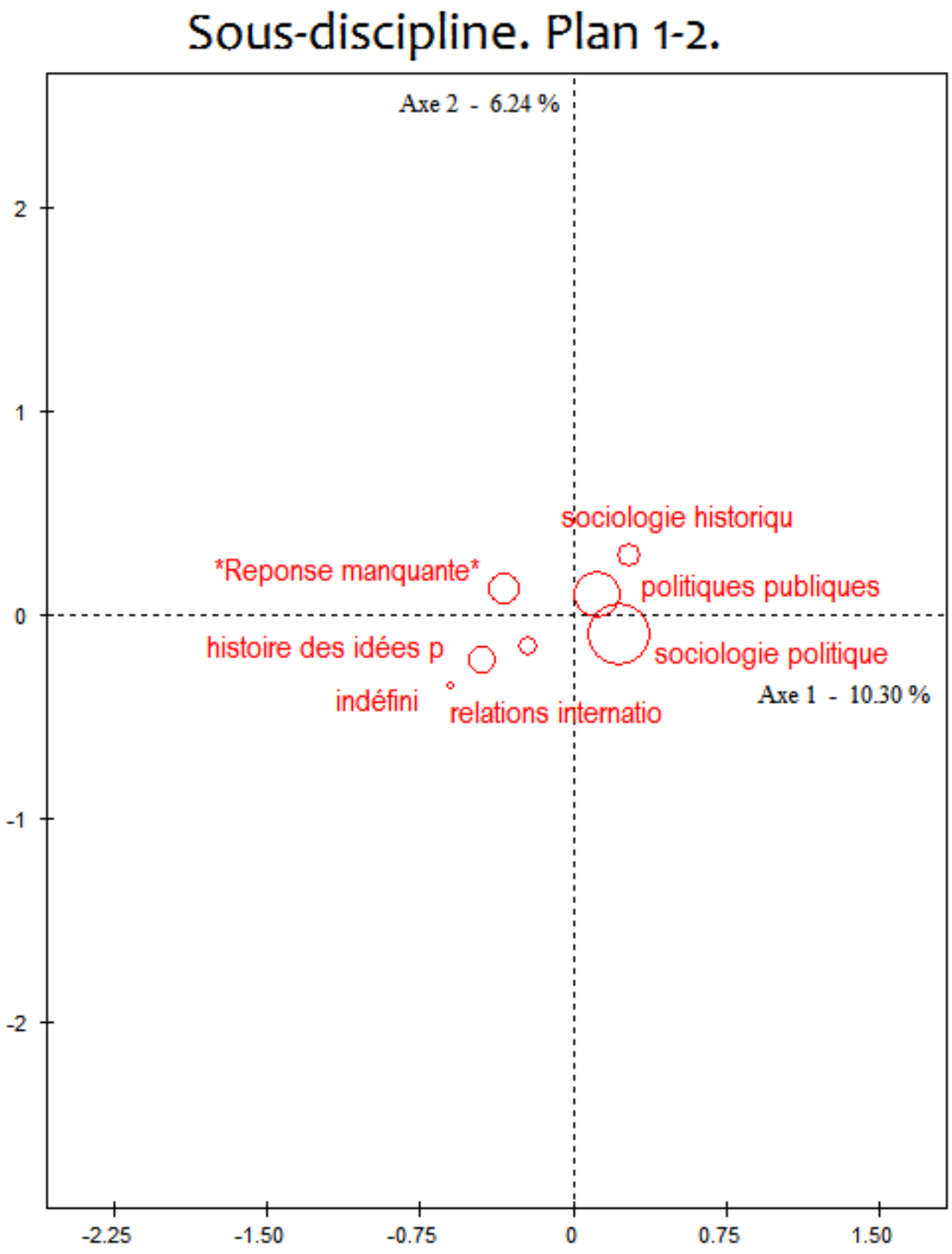

On retrouve cette opposition droite (établis) / gauche (extérieurs), plus marquée encore, à propos de la publication de la thèse : en convergence avec nos conclusions antérieures, rares sont les individus présents dans la moitié est de l'espace qui n'ont pas édité leur travail.

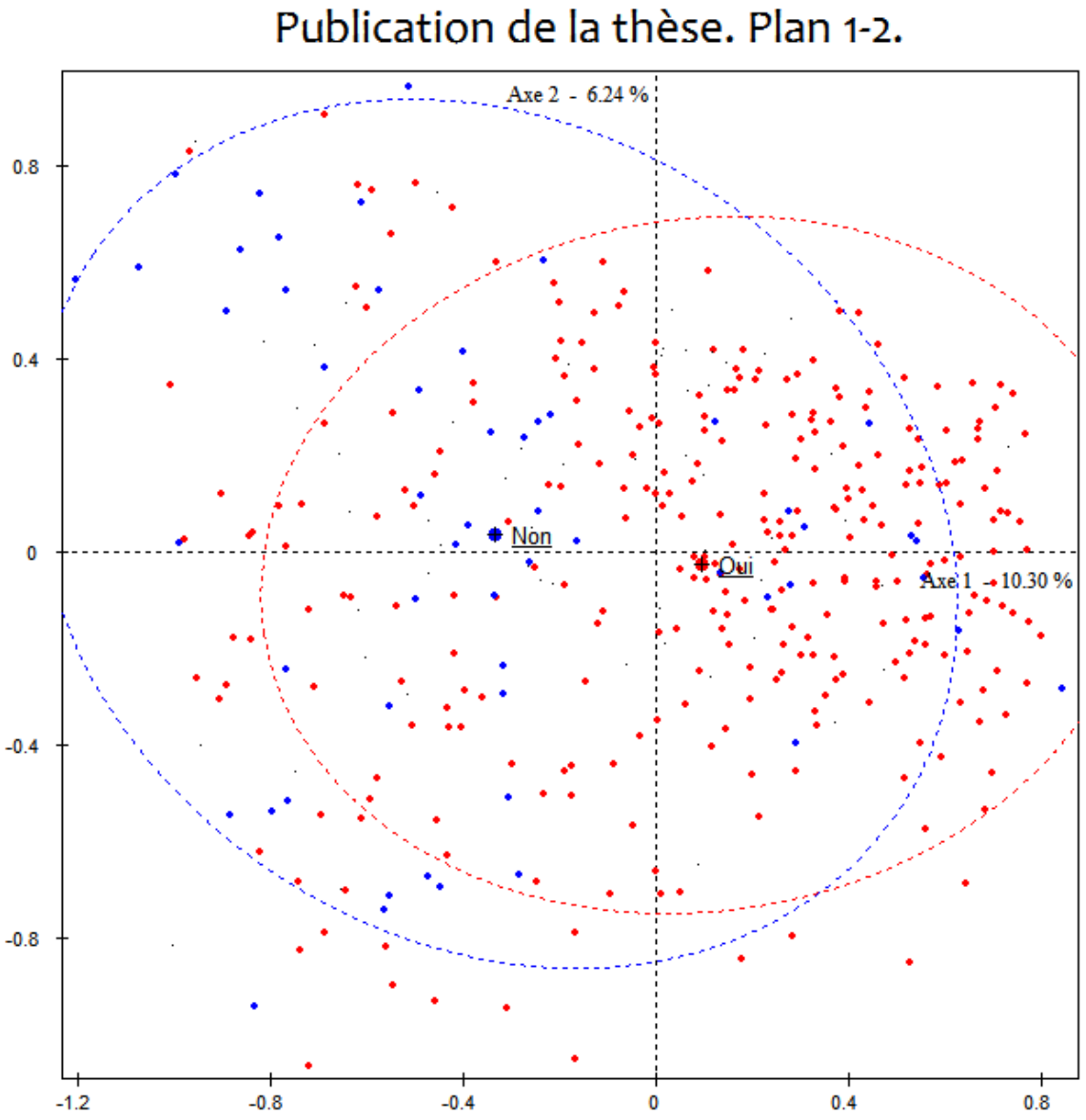

Au-delà de la démarche de qualification devant le CNU, les questions des candidatures au CNRS ou à l'agrégation de science politique, qui signalent l'existence d'un projet professionnel ancré dans le monde scientifique, apparaissent, là encore et dans les deux cas, exemplifier le statut principalement académique de l'axe 1. Lorsqu'on projette en effet les deux modalités binaires sur le nuage des individus, on constate que les ellipses des candidats sont très concentrées et situées toutes deux pour l'essentiel dans la partie droite et haute du plan, du côté de l'intégration académique maximale. Pour le dire autrement encore, on observe à l'œil nu le fait que très rares sont les individus situés à gauche et en bas du plan qui déposent une candidature à ces concours, pour l'agrégation plus encore que pour le CNRS : les plus précaires, ceux qui n'ont pas vu leur thèse financée, les plus liés à l'international sont aussi ceux qui ne présentent pas ces concours.

Nuage des individus 1-2: candidatures au CNRS

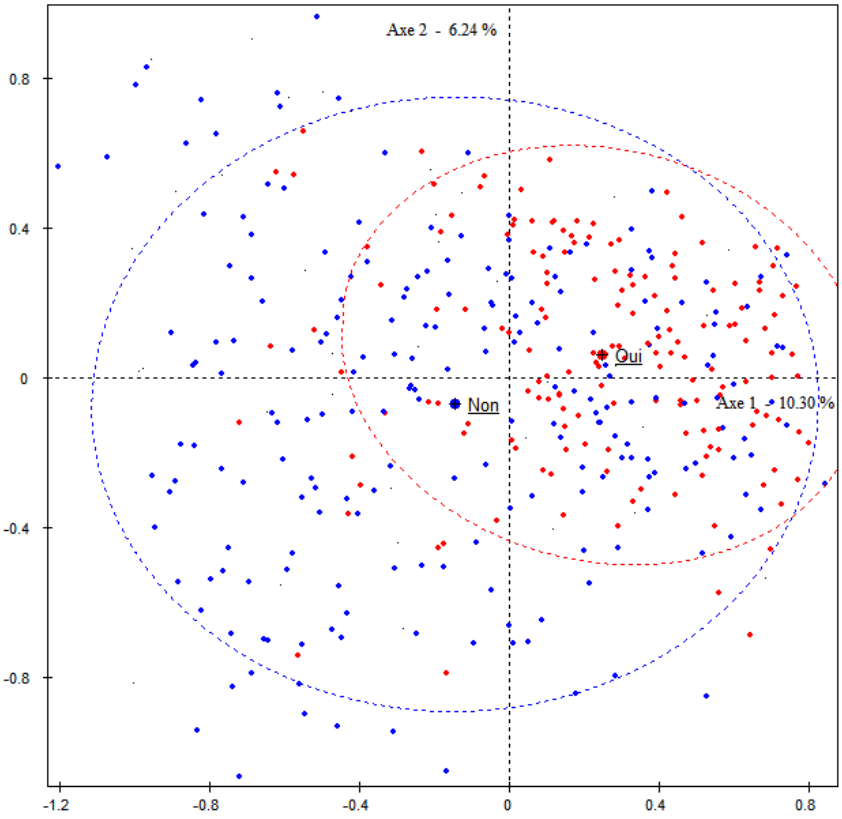

Candidatures à l'agrégation. Plan 1-2.

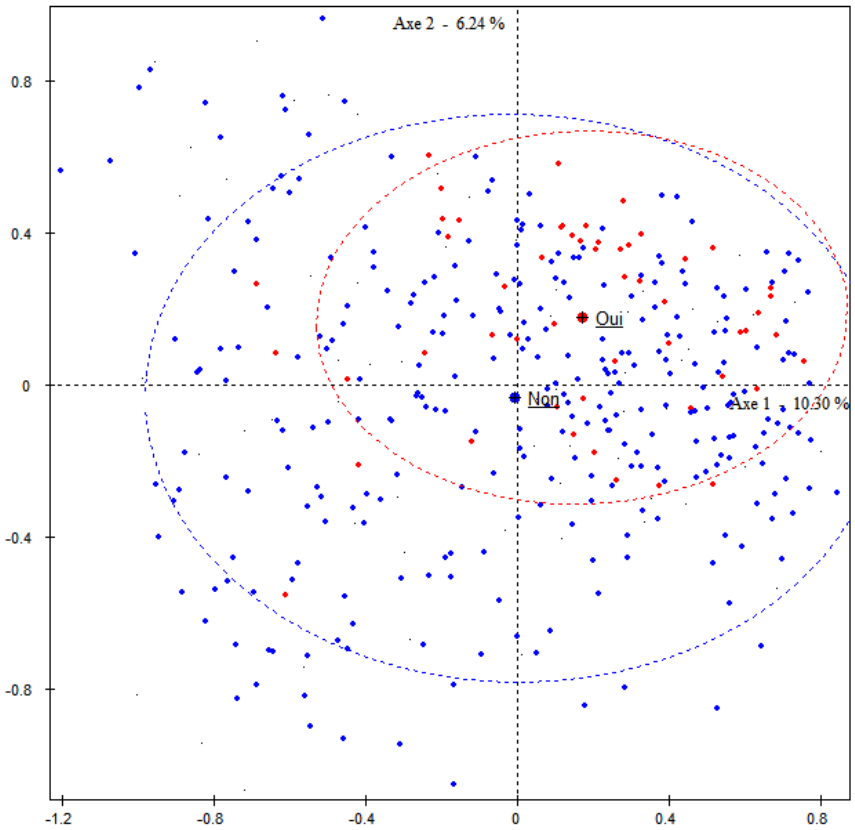

La forme de ces deux ellipses doit ici être clairement rapportée à celle de la question concernant le fait de conseiller ou non de se lancer dans une thèse. La structuration des sous-nuages ressemble en effet à celles qui viennent d'être observées, mais en quelque sorte inversée. Cette fois, l'ellipse bleue des « non » est à l'intérieur de l'ellipse rouge, mais toujours sur la droite du plan pour ce qui concerne l'axe 1. Autrement dit, le sous-nuage des individus qui *déconseilleraient* de faire une thèse est clairement situé du côté de l'intégration académique maximale. Le paradoxe mérite d'être relevé : ce sont les « insiders » qui déconseillent (le plus) de faire une thèse !

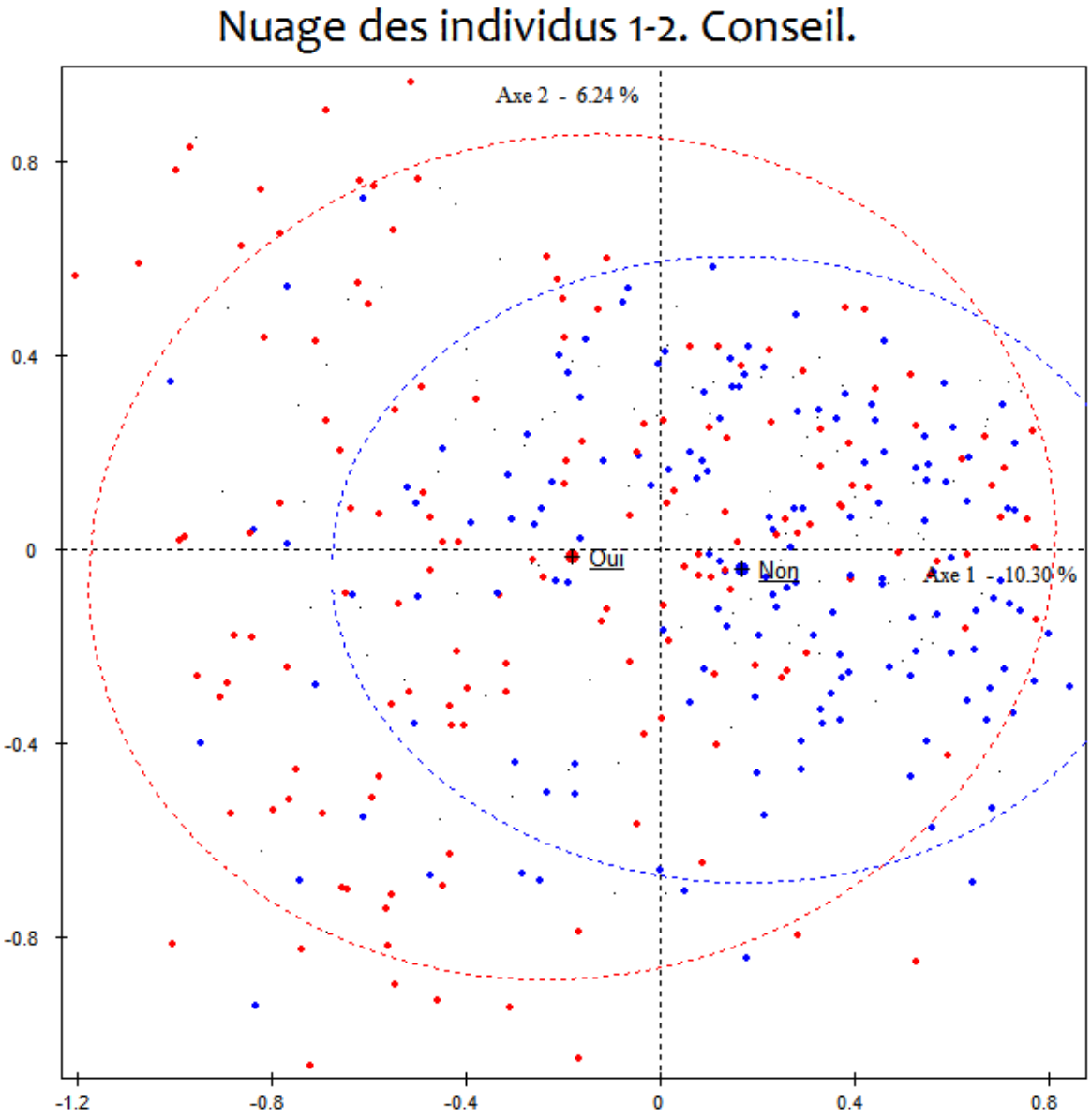

Comment expliquer ce phénomène ? A priori, il ne tient pas à ce que les « insiders » regretteraient, une fois établis, leur parcours en jugeant leur occupation en décalage avec ce qu'ils en attendaient. Lorsqu'on observe en effet la structure projetée des réponses à la question de savoir si les docteurs jugent leur poste en adéquation avec leur cursus, on constate que le sous-nuage des individus qui considèrent ne pas occuper un poste « adéquat » est nettement en bas sur l'axe 3, du côté des individus les moins intégrés familialement et plus précaires.

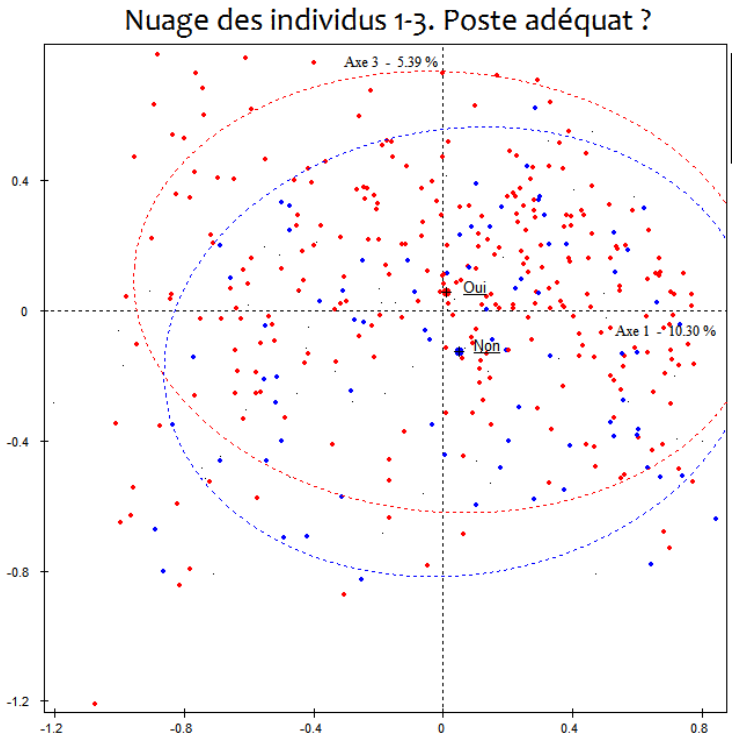

Dans le même ordre d'idées, on peut constater que ceux qui jugent que leur thèse a directement servi leur recherche fructueuse d'emploi sont nettement différenciés des autres sur l'axe 1 lié, rappelons-le, à l'intégration académique.

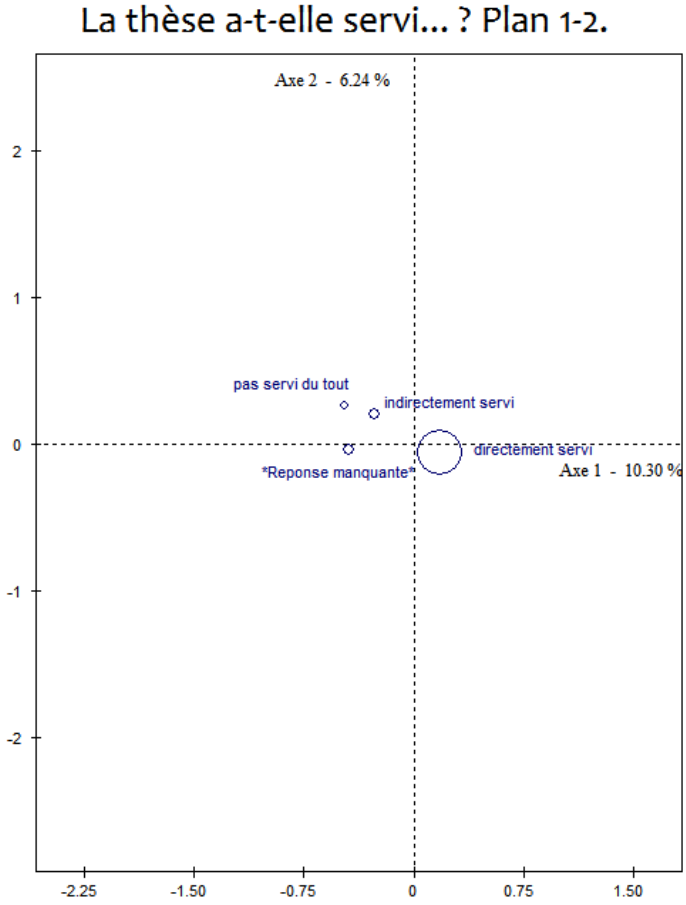

De même, on peut constater qu'emploi dans le secteur public, poste en CDI et satisfaction affichée à l'égard de son travail sont des situations à la fois numériquement majoritaires et spatialement convergentes dans le coin inférieur gauche du quadrant nord-est.

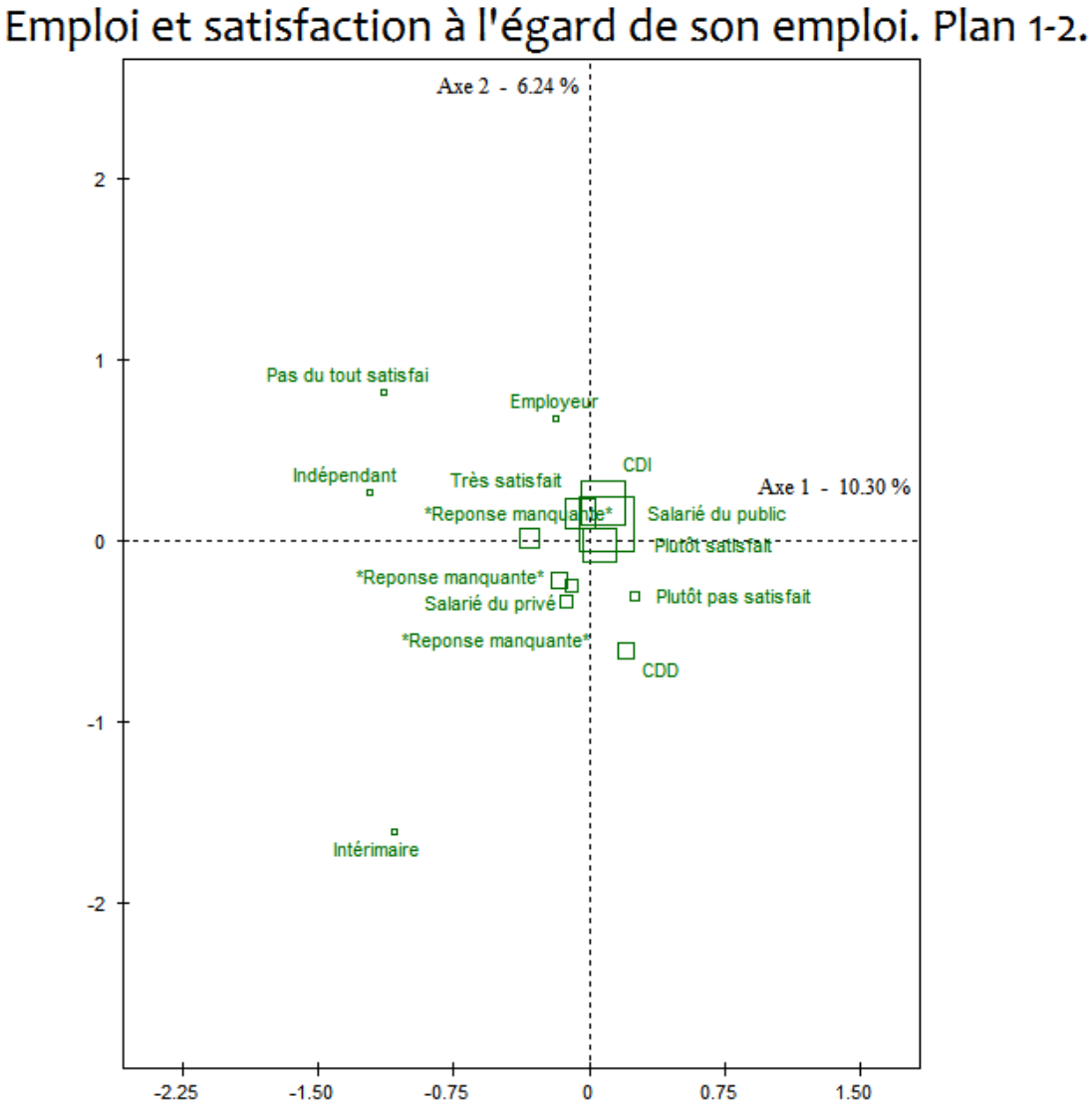

Le fait de déconseiller à des mastériens de se lancer dans une thèse n'est donc pas lié directement à un sentiment d'inadéquation entre le doctorat et l'emploi, ni même à un jugement dépréciatif sur la thèse elle-même et son « utilité ».

Peut-être est-ce alors les jugements portés sur les liens au directeur de thèse qui mettent sur la voie d'une explication possible au paradoxe ? Que l'on observe les projections des appréciations des rapports avec le directeur ou la dispersion du nombre de rencontres avec celui-ci, on constate en effet … très peu de variations. A priori ici, nul lien évident entre structure de l'espace des docteurs et conditions de réalisation du doctorat.

Rapports avec le directeur de thèse. Plan 1-2.

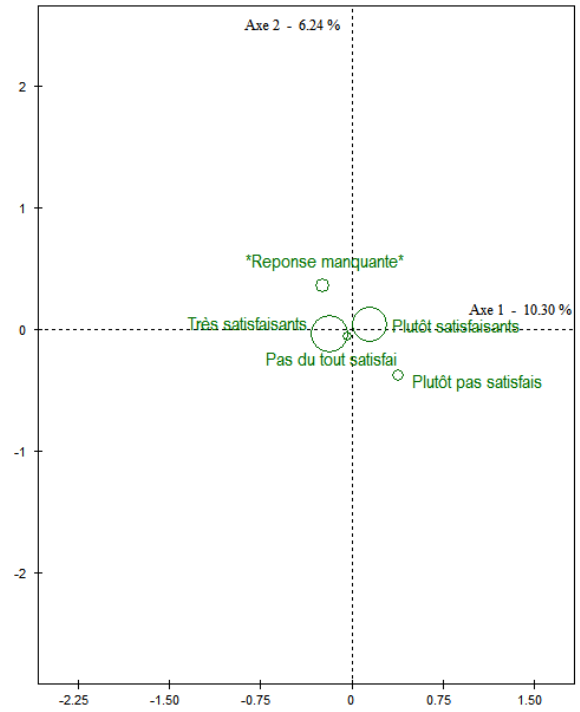

Nombre de rencontres avec le directeur. 1-2.

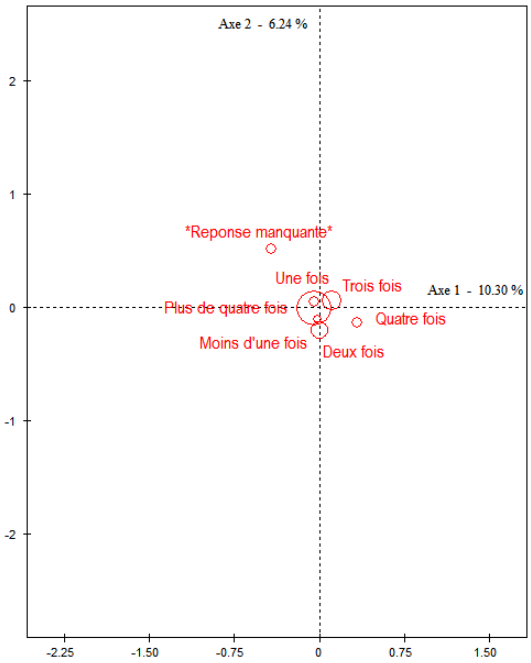

Cette absence de lien (rare, on l'a vu) représente peut-être un début d'explication : si les établis déconseillent de se lancer, c'est moins par rejet de l'exercice en lui-même que par la conscience aiguë qu'ils ont, eux qui viennent souvent d'entrer sur le marché, des difficultés non seulement à y percer mais même, antérieurement en quelque sorte, à faire aboutir, largement seul, un projet doctoral, si intéressant ou motivant soit-il.

Classification ascendante hiérarchique

En guise de conclusion provisoire, on peut maintenant proposer une typologie des docteurs élaborée au moyen d'une classification ascendante hiérarchique effectué à partir de l'ensemble des dimensions de l'ACM spécifique. Est retenue une partition en ***six classes*** (cf. arbre et coupures)[12]. Nous avons représenté les six classes dans le premier plan principal (cf. graphique).

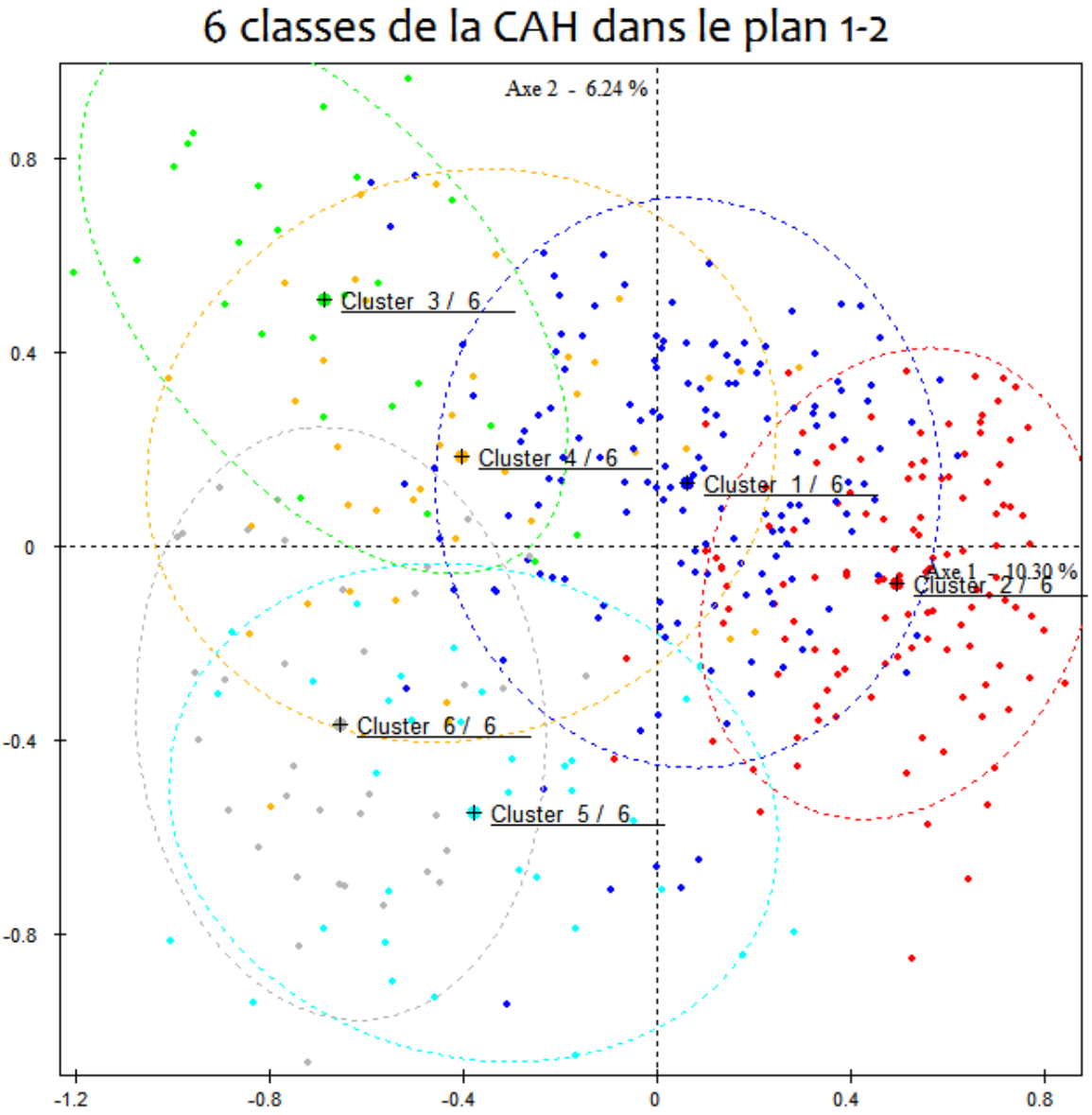

La **classe 1** est composée de N= 154 individus. Y sont surreprésentés les Français, les 35-39 ans, ayant candidaté au CNU, entre 2500 et 3500 euros par mois, titulaires de l'enseignement

[12] Pour caractériser chaque classe, on utilise un critère descriptif (écart entre fréquence dans la classe et fréquence dans la population supérieur à .10 ou rapport entre les deux supérieur à 2), puis on effectue le test exact (cf. tableau avec les p-value).

supérieur, inscrits entre 25 et 29 ans… Il s'agit de la classe des *titulaires universitaires*. On peut qualifier ses membres d'« insiders » ou d'intégrés.

La **classe 2** est composée de N=120 individus. Y sont surreprésentés les individus inscrits avant 24 ans, âgés de 30-34 ans, passés par l'IEP de Paris, allocataires pendant leur thèse, etc. On y retrouve ceux que l'on peut appeler les « futurs insiders » ou encore les « entrants ».

La **classe 3** est composée de N=25 individus, avec une surreprésentation des plus de 45 ans, inscrits après 30 ans, qui n'ont pas eu de financement de thèse, ayant été en CDI avant la thèse, qui n'ont pas fait acte de candidature pour la qualification CNU, etc. Il s'agit d'une classe « extérieure » en termes d'intégration académique, et surtout décalée par l'âge (plus élevé). Il s'agit des « extérieurs ».

La **classe 4** regroupe N=39 individus, caractérisés par la Province, la double nationalité, l'absence de passage par l'IEP, un salaire compris entre 3500 et 5000 euros, pas de financement, pas enseignement supérieur et recherche, étranger hors enseignement supérieur… Ils se caractérisent aussi par une forte extériorité au questionnaire, avec beaucoup de non-réponses. On peut sans doute les qualifier de « cadres internationaux ».

La **classe 5** regroupe N=33 individus, caractérisés par le fait d'être étranger de l'UE , de pratiquer 3 langues et plus, la pratique de l'anglais, thèse à l'IEP de Paris, moins de 30 ans, etc. Il s'agit là de ce que l'on pourrait appeler l' « élite européanisée ».

La **classe 6** regroupe N= 36 individus, caractérisés par le fait d'être étranger hors UE, enseignants du supérieur hors UE, de ne pas avoir candidaté au CNU, un âge à l'inscription de 25-29 ans, etc. Il s'agit des « universitaires étrangers hors UE ».